

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2905 - VENDREDI 5 MAI 2017

GESTION PUBLIQUE

Clément Mouamba pour une meilleure gestion de la SNPC, la SNE et la SNDE

Le Premier ministre qui a animé, hier, une conférence de presse à l'occasion de sa première année à la tête du gouvernement a pointé du doigt la gestion actuelle des entreprises publiques que sont la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE).

Volontiers déterminé à changer les choses, Clément Mouamba a indiqué que le changement de mode de gestion devrait intervenir avant la célébration de la fête nationale le 15 août prochain.

Il a également annoncé la relance du programme d'infrastructures dans les prochains jours. Avec, entre autres, la connexion de la zone industrielle de Maloukou au réseau électrique du barrage d'Imboulou, la construction de la Cité gouvernementale et du siège de l'Assemblée nationale à Brazzaville et l'érection d'une ligne électrique entre le barrage de Moukoulou et la ville de Sibiti.



Le Premier ministre Clément Mouamba

Page 3

AFRO-BASKET 2017

Après le Congo, l'Angola jette l'éponge

La Fédération internationale de basket-ball Afrique (Fiba-Afrique) est de plus en plus confrontée à trouver le remplaçant du Congo pour abriter la 29ème édition de l'Afro-basket masculin.

En effet, après le désistement de la République du Congo, l'Angola choisi comme le plan « B » pour l'accueillir vient également de jeter l'éponge. « Nous avons reçu la proposition et on disposait de 10 jours pour répondre, vu qu'on devait la présenter à l'Etat. Mais tenant compte de la nécessité de combler le vide sur son site officiel, et avec un certain optimisme, la Fiba-Afrique a mis l'information sur la page sans la confirmation de l'Angola », a précisé Nelson Sardinha, secrétaire général de la Fédération angolaise de basketball.

Page 16

ENERGIE

La SNE sonne l'alerte au sujet du barrage de Moukoulou



Le Barrage Hydroélectrique de Moukoulou

Le Conseil d'administration de la Société nationale d'électricité tenu le 3 mai à Brazzaville a interpellé le gouvernement sur l'urgence d'une réhabilitation du barrage hydroélectrique de Moukoulou dans le département de la Bouenza.

Avec une production de 74 mégawatts, ce barrage est capital pour le fonctionnement des industries qui s'installent dans cette partie du pays. Les administrateurs de la SNE ont également insisté sur la nécessité d'une révision du barrage d'Imboulou, dans le département du Pool.

« L'absence des révisions fait peser des risques sur la continuité de la production de l'électricité dans notre pays. Ce risque est d'autant plus accru que, dans quelques jours, nous assisterons au démarrage des activités des industries telles que la cimenterie Dangoté, Diamant ciment, Sandeko, etc. », a indiqué Eugène Ondzambe Ngoyi, président du Conseil d'administration.

Page 2

PROTECTION SOCIALE

Menace de fermeture des cantines scolaires au Congo



Les élèves autochtones bénéficiaires des cantines scolaires

Mises en œuvre depuis 2002 par l'ONG américaine Partenariat international pour le développement humain (IPHD), le PAM et le gouvernement, les cantines scolaires sont sous la menace de fermeture, faute de fonds de contrepartie de l'Etat congolais. Programme d'assistance scolaire et de protection sociale, au Congo ces cantines scolaires avaient été initiées pour lutter contre la malnutrition, l'absentéisme des élèves pour cause de famine et l'amélioration de l'éducation. Actuellement le manque de financement a déjà conduit au retrait de certains organismes partenaires dont l'IPHD.

Page 6

SANTÉ PUBLIQUE

Un nouveau découpage des districts sanitaires en cours d'adoption

Page 6

ÉDITORIAL

Terrorisme

Page 2

ÉDITORIAL

Terrorisme

Comme l'a dit très justement hier matin le Premier ministre Clément Mouamba à la journaliste Florence Morice de Radio France International qui l'interrogeait sur l'ouverture éventuelle de discussions avec Frédéric Bintsamou dans l'espoir de mettre un terme aux troubles qui déchirent depuis des mois une partie du département du Pool : « nous ne dialoguons pas avec un terroriste ». Frédéric Bintsamou devra donc répondre tôt ou tard de ses actes devant la justice congolaise ; aucun accord ne sera conclu avec celui qui se fait appeler « Pasteur Ntoumi » et qui use de la violence aveugle pour imposer la loi des milices ninjas-nsiloulous aux populations de cette partie du Congo.

Ce rappel de bon sens était tout à la fois attendu et espéré par la société civile qui ne comprend pas pourquoi des organisations non gouvernementales au comportement pour le moins curieux s'efforcent d'amener les autorités publiques à trouver un terrain d'entente avec un homme qui nie l'Etat de droit, lance ses partisans à l'assaut des villages, utilise la terreur comme arme politique pour parvenir à ses fins. Il sonne comme un rappel à l'ordre général du principe fondamental selon lequel nul ne saurait se soustraire à la loi en usant de la violence contre ses concitoyens.

Alors que se préparent les élections législatives, sénatoriales et locales qui verront s'achever la mise en place des institutions de la Nouvelle République, le message délivré hier par le chef du gouvernement sur la « Radio du monde » est aussi clair que déterminé : il n'y a pas, il n'y aura pas de tractations avec le « Pasteur Ntoumi » et l'ordre devra être rétabli très vite dans le département du Pool partout où il se trouve mis en péril par des individus sans foi ni loi qui commettent les pires exactions pour assouvir leurs passions. Il reste maintenant aux forces de l'ordre – police, gendarmerie, armée, services de renseignement – à tout mettre en œuvre pour que cette instruction donnée au plus haut niveau de l'Etat soit appliquée rapidement et ramène la paix sur le terrain.

Nous l'avons dit ici même à plusieurs reprises, rien ne serait pire pour le Congo que de conduire cette vaste consultation populaire alors qu'une guerre larvée sévit dans plusieurs de ses cantons. Il y a effectivement urgence et l'on doit être reconnaissant au Premier ministre de l'avoir rappelé hier avec force.

Les Dépêches de Brazzaville

SNE

La révision du barrage hydroélectrique de Moukoulou devient une urgence

La réhabilitation du barrage hydroélectrique de Moukoulou (74MW), dans le département de la Bouenza, est capitale pour le fonctionnement des industries qui s'installent dans le pays. La révision du barrage d'Imboulou ainsi que des réseaux de transports associés sont autant nécessaires.

Le président du conseil d'administration de la Société nationale d'électricité (SNE,) Eugène Ondzambe Ngoyi, a insisté sur l'urgence pour le gouvernement de réviser ces équipements, à l'issue d'un conseil, le 3 mai à Brazzaville.

« L'absence des révisions fait peser des risques sur la continuité de la production de l'électricité dans notre pays. Ce risque est d'autant plus accru, que dans quelques jours, nous assisterons au démarrage des activités des industries telles que : la cimenterie Dangoté; Diamant ciment; Sandeko etc », a indiqué Eugène Ondzambe Ngoyi. Ajoutant : « La société sera très prochainement confrontée à de sérieux problèmes de production de l'électricité à l'endroit non seulement de ses premiers clients mais également de ces nouvelles industries qui s'installent ».

Le gouvernement a été aussi invité à procéder le plus tôt possible, à la réhabilitation et à la modernisation de la centrale de Djoué. Les autori-



Les administrateurs lors du conseil (DR)

tés de tutelle devront revoir la base de facturation des consommations de l'Etat en matière d'électricité qui date, selon le président du conseil d'administration, de 1970. La demande de recrutement en personnel pour faire face à un certain nombre de problèmes de gestion a été débattu.

Outre la question relative à l'amélioration de la fourniture en électricité, les administrateurs ont examiné et validé les rapports d'activités et de gestion de 2016, le plan d'actions 2017-2019, le bilan électrique du 1er trimestre 2017. La situation d'endettement de la SNE et les différentes notes d'information ont été passées en revue.

Mis en service depuis 1979, le

barrage hydroélectrique de Moukoulou n'a connu que trois révisions générales après 34 ans de fonctionnement, alors que l'intervalle recommandé est de quatre ans. Fruit de la coopération sino-congolaise, ce barrage compte quatre turbines pour une puissance totale de 74MW alimentant les départements du Pool, du Niari du Kouilou et de la Bouenza.

Une des charnières essentielles du boulevard énergétique du Congo, l'arrêt du barrage de Moukoulou pourrait plonger une grande partie du Congo dans une précarité énergétique dont les conséquences se feront sentir au plan socioéconomique.

Lopelle Mboussa Gassia

RDD

Pierre Nestor Osseka renonce à sa nomination au bureau exécutif national du parti

Promu le 29 avril au poste de secrétaire national aux élections et au marketing politique par décision n°003-2017/RDD/P/CD/BEN/SG du président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jacques Joachim Yhomby-Opango, Pierre Nestor Osseka a, dans une déclaration datée du 4 mai, ont purement et simplement contesté cette nomination. « Pour des raisons personnelles, je décline cette nomination. Car, je n'avais jamais été consulté par le

parti avant la validation de la liste des membres du nouveau bureau. Et que, depuis 1998 je ne faisais plus partie des membres et des effectifs du bureau exécutif national du RDD ainsi que du comité exécutif », a précisé Pierre Nestor Osseka avant d'ajouter que cette déclinaison ne remet pas en cause le respect et la considération que j'ai pour le parti et son président.

Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉFORMES

Clément Mouamba pour une meilleure gestion de la SNPC, la SNE et la SNDE

Le Premier ministre a appelé le 4 mai à Brazzaville, au changement du mode de gestion des entreprises publiques, notamment la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE).

Ces trois sociétés d'Etat accusant un certain nombre de difficultés, le changement de mode de gestion devrait permettre de renforcer leurs performances. Le Premier ministre a lancé que ce changement devrait intervenir avant la célébration de la fête nationale le 15 août prochain.

Il a également annoncé la relance du programme d'infrastructures dans les prochains jours. Il s'agit de la connexion de la zone industrielle de Maloukou au réseau électrique du barrage d'Imboulou, de la construction de la Cité gouvernementale et du siège de l'Assemblée nationale à Brazzaville, de l'érection d'une ligne électrique entre le barrage de Moukoulou et Sibiti.

S'agissant des routes nationales et départementales, il sera installé des postes de péage et passage pour mieux contrôler la surcharge à l'essieu des véhicules et réprimer les contrevenants à la réglementation à travers des «amendes lourdes».

L'économie congolaise a été fortement secouée au cours de ces trois dernières années par la baisse des cours du baril de pétrole sur le marché international. «Le budget 2014 simplifié, on a 2800 milliards de francs CFA, en 2015 on a 1503 milliards, soit plus de 1200 milliards de moins, c'est un choc énorme. Nous l'avons corrigé après avoir fait la révision du budget 2016. Il était question de comprendre la

situation et d'arrêter la dégradation. C'est ce que nous avons fait. C'est-à-dire ne plus assurer certaines dépenses qui ne sont pas forcément nécessaires, prendre les mesures sur les différents volets de l'activité économique, etc», a expliqué Clément Mouamba.

« 2017 prépare 2018 qui donnera un bon taux de croissance. L'idée du gouvernement c'est de faire de la diversification économique. Il y a de l'espérance dans le pays, mais nous avons juste besoin de la cohésion à tous les niveaux », a-t-il rassuré.

Le Premier ministre a en outre notifié le lancement d'ici la fin de l'année des travaux de construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire qui selon lui produirait quelque 100.000 emplois directs et indirects. Il a aussi évoqué le financement par le gouvernement des activités du secteur agricole et l'interdiction



Le Premier ministre Clément Mouamba (photo Adiac)

d'exporter du bois en grume afin de booster l'industrie forestière.

Situation dans le Pool
Pour le Premier ministre, la force publique n'est pas allée au Pool pour martyriser la population, mais pour la sécuriser. Le pasteur Ntumi et ses proches sont poursuivis pour les actes qu'ils ont commis. « Ça prend du temps, mais nous y travaillons. Je peux vous dire que Ntumi sera vaincu. Il n'y a pas la peine de mort au Congo. Il sera jugé au cours d'un procès public », a dit Clément Mouamba, excluant l'option de négocier avec le pasteur Ntumi.

Festivités du FESPAM 2017

Organisé chaque deux ans, le Festival panafricain de musique (FESPAM) aura bel et bien lieu en 2017. Cependant, en raison de l'amenuisement des finances publiques, sa durée et son budget seront réduits.

Par contre, l'Afro basket qui devait être organisé au Congo cette année, pour un budget de 3,5 milliards de francs CFA, n'aura plus lieu en raison des difficultés financières. « Ce n'est pas plaisant, mais c'est une question de priorités », s'est justifié le chef du gouvernement.

Christian Brice Elion

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Améliorer le processus de sélection des secteurs prioritaires

Ces réformes du secteur des finances publiques jugées nécessaires permettraient à l'Etat congolais d'accroître et de diversifier ses sources de revenus. Lors de la présentation d'une étude financière sur le Congo, le jeudi 4 mai, à Brazzaville, des experts de la Banque mondiale ont invité les autorités du pays à revoir les investissements destinés aux secteurs agricole et énergétique.

Lancée le mercredi 3 mai, à Brazzaville, la semaine de partage de connaissances sur les activités de la Banque mondiale au Congo se poursuit, avec la présentation le jeudi de la Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des préparatifs d'un nouveau partenariat d'appui au Congo pour 2018-2022. Il est important, avant d'élaborer ce cadre, estime le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, de procéder d'abord à une analyse des procédures et à l'exécution des dépenses publiques afin d'en assurer une meilleure efficacité.

« Mettre en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques pour stimuler la croissance et assurer le partage de la prospérité », tel est le thème retenu pour cette session d'échange concernant la

revue de la gestion des finances publiques. Les dépenses d'investissement entreprises par l'Etat ont été jugées inefficaces, notamment dans les domaines agricole et énergétique.

Entre 2008 et 2009, le gouvernement a pu, par exemple, injecter plus de 1000 milliards FCFA dans la construction d'un barrage et une centrale électrique, mais l'accès à l'électricité n'a pas été amélioré.

C'est le même cas pour la filière agricole, constate le document de la Banque mondiale, car les dépenses gouvernementales ont été « plus faibles » que prévues à cause d'une faible dotation budgétaire et d'un faible taux d'exécution. De manière générale, les allocations budgétaires dans l'agriculture pendant la période d'enquête (2008-2012), ont été en deçà de 10% du PIB recommandé par l'Union africaine.

« Le gouvernement congolais gagnerait à améliorer le processus de sélection, à accroître la planification et la coordination de ses investissements et à envisager une décélération du rythme des dépenses d'investissement », pensent les auteurs de l'étude.

C'est pourquoi, ils suggèrent aux autorités congolaises en matière d'énergie d'aborder les

questions de coordination dans la programmation de la planification des investissements et de mettre en œuvre des réformes sectorielles en matière de distribution d'énergie, afin de réduire les pertes techniques et commerciales. Quant à la réforme de la filière agricole, aux pouvoirs publics de s'assurer que les ressources limitées soient utilisées de façon efficiente et efficace.

Signalons que cette étude analytique du partenaire de la Banque mondiale sur la situation macroéconomique, s'est également intéressée aux dépenses publiques dans le secteur de la santé et de l'éducation, y compris à la chaîne de recettes de l'Etat.

L'une des intervenantes du jour Seynabou Sakho, directrice sectorielle de la Banque mondiale, de rappeler au gouvernement que la période d'embellie ayant permis une plus grande marge budgétaire de 2008 à 2013, « le gouvernement devrait renforcer sa capacité de mettre pleinement en œuvre son processus de budgétisation et de réduire l'usage excessif des procédures exceptionnelles dans l'exécution du budget en respectant les directives de la Cémac », a-t-elle martelé.

Fiacre Kombo

LA POSTE

Les opérateurs privés illégaux sommés de se mettre en règle dans un mois

Tous les opérateurs privés exerçant au Congo dans le secteur de la poste de manière illicite sont priés de se conformer à la réglementation en vigueur dans un délai maximum de trente jours. Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, est monté au créneau dans une déclaration publiée le 4 mai à Brazzaville en présence de quelques représentants de ces opérateurs privés.

Dans ladite déclaration, le ministre des Postes et télécommunications s'est montré sévère, quant à l'application stricte de cette mesure, sans toutefois dire un mot sur le sort réservé aux contrevenants.

« Il m'est revenu que certaines sociétés opérant dans le secteur des postes ne se conforment pas aux lois et règlements en vigueur; ni ne respectent le cahier de charges à l'égard duquel ils se sont engagés en intégrant le domaine. Par conséquent, je vous enjoins à faire parvenir à mon cabinet, sous trentaine, la situation réelle et exhaustive de chacune de vos entités », a-t-il précisé.

Cette directive vise tous les opérateurs qui exercent dans l'illégalité, foulant ainsi au pied le cahier de charges, conformément aux dispositions prévues à l'article 3 du décret numéro 2015-245 du 4 février 2015. Cet article souligne que tout opérateur de réseaux et services postaux qui exerce au Congo est assujéti au paiement des droits, taxes, redevances et contributions prévus par les textes en vigueur.

Selon le ministre des Postes et télécommunications le même décret fixe aussi de manière explicite, les conditions administratives et techniques d'installation et d'exploitation des réseaux et services postaux en République du Congo.

Toutes ces activités, a renchéri Léon Juste Ibombo, s'exercent sous le contrôle du ministère des Postes et télécommunications, à travers l'Agence de régulation des postes etcCommunications électroniques (ARPCE), en application de la loi numéro 10-2009 du 25 2009, portant réglementation du secteur des postes.

En prenant cette mesure, l'ambition du ministre est d'assainir le domaine postal congolais avéré porteur de richesses, afin de soutenir la diversification de l'économie, pour laquelle le gouvernement milite depuis quelques années à la mise en œuvre effective, a-t-il conclu.

Firmin Oyé

ECO-OIL Energie inaugure cinq points de vente à Brazzaville

La société Eco-Oil Energie S.A a lancé, le 1er mai à Brazzaville, ses cinq premiers points de vente de ses produits. L'ouverture officielle de ces différents points de commercialisation s'est faite par le Ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolélas, sous la direction du Président Directeur Général de la société ECO-OIL Energie S.A, Claude Wilfrid Etoke. En lançant ces quelques points de vente, la société ECO-Oil Energie, qui caresse de grandes ambitions pour le développement de la filière, amorce désormais une étape décisive.

Plusieurs membres du gouvernement et autres responsables ont assisté à lancement officiel des premiers Shops d'Eco-Oil Energie, leader du palmier à huile.

Pour cette première phase, au total trois points de vente ont été ouverts officiellement à Brazzaville : les Shops du marché Total à Bacongo ; du centre-ville, situé à côté de Casino et celui de Ouenzé sur l'avenue de la Tsiémé.

Les boutiques de Mazala à Moukondo, de Ngamakosso à Talangaï, qui fonctionnaient déjà depuis quelques temps, font partie de ces cinq points de vente.

D'autres shop ouvriront leurs portes très prochainement au PK Mfilou ; à Mougali et à Mikalou, dans le but de couvrir l'essentiel de la ville.

Dans toutes ces boutiques bien



Le ministre Euloge Landry Kolélas coupant le ruban symbolique (DR)

aménagées et garnies, Eco-Oil Energie propose au grand public brazzavillois, une gamme de produits made in Congo, vendus en gros et en détails.

Cinq qualités de produits y sont vendus, à des prix raisonnables, fixés en tenant compte du pouvoir d'achat des congolais.

En ce qui concerne de l'huile, Eco-Oil

Energie propose des produits SANGHA PALM, une variété d'huile de palme brut et raffinée, conditionnée dans des bouteilles de 10 litres, 5 litres, 1 litre, 500 millilitres et ceux de 250 millilitres ainsi que de la margarine.

Dans ses rayons, Eco-Oil Energie vend aussi des produits Huilka, produits à Kayes, dans le départe-

ment de la Bouenza. Il s'agit notamment de l'huile végétale produite à base de l'huile d'arachide.

Très innovante, Eco-Oil Energie, spécialisée dans l'agroalimentaire, propose également à la clientèle quelques variétés de jus de fruits, dénommés les DELICES de La VALLEE du Niari.

« Depuis quelques mois, ECO-OIL a relancé ces activités, en produisant plusieurs denrées de corps gras et quelques délices de fruits. Elle se trouve maintenant dans la phase de commercialisation de ses différents types de produits, d'abord dans les grandes agglomérations », a précisé le directeur de développement d'Eco-Oil Energie, Eric Raulet.

Pour sa part, le ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolélas s'est dit comblé par l'initiative de la société Eco-Oil Energie, qui s'inscrit dans la dynamique de la diversification de l'économie nationale, telle que prônée par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

« Nous disons bravo à Eco-Oil Energie qui est entrain de marquer sa présence sur le marché congolais, en multipliant ses points de vente dans la ville. Il ne reste plus qu'au ministère du commerce extérieur et de la consommation de l'accompagner dans sa couverture nationale,

**A CE PRIX LA, NE RATEZ PLUS
LES SERIES DU MOMENT**

NOUVEAU PRIX

10 000 FCFA*
LE DÉCODEUR
AU LIEU DE ~~20 000~~ FCFA

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 972 064 € - 592.033.401 RCS NANTÈRE

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Tarif TTC en vigueur au 10/04/2017 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+ lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

**LES BOUQUETS
CANAL+**

ECO-OIL Energie inaugure cinq points de vente à Brazzaville



avant d'envisager la sous-région et au-delà. C'est pour Eco-Oil, une manière de contribuer à la diversification de l'économie », a affirmé le ministre du Commerce. Dans son allocution de circonstance, l'administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Elion, a lui aussi loué l'initiative de cette société. « Le magasin Eco-Oil Energie que nous inaugurons cette matinée, mérite félicitations, encouragements et admirations, parce qu'il est l'œuvre d'un compatriote, j'ai cité le Président Directeur Général de la société Eco-Oil Energie, Wilfrid

Etoka », a-t-il indiqué. Afin de garantir la disponibilité de ses produits sur l'ensemble du territoire national, Eco-Oil Energie entend lancer très prochainement un programme dénommé ECO+. Ce programme sera exécuté à travers quelques modules dénommés ECO plus Family ; ECO plus PME-PMI ; ECO plus Association ; ECO plus School et ECO plus diaspora. Elle a racheté les actifs et hérité une surface d'environ 16.000 hectares de l'Ex SANGHA PALM dans la Sangha et de la RNPC (Régie Natio-

nale des Palmeraies du Congo) dans la Cuvette et la Cuvette-Ouest. Pour son fonctionnement, ECO-OIL ENERGIE SA a signé une convention de concession d'exploitation avec l'Etat Congolais de 50.000 hectares renouvelables, dont 5.000 hectares destinés à l'exploitation et 45000 hectares destinés à l'export pour le BIODIESEL. Cette convention d'exploitation s'étend sur 25 ans renouvelables, avec un programme d'exécution qui s'étale sur 8 ans. Le projet prévoit environ 5.000 emplois directes, dont 90% sont réservés exclusivement

aux autochtones. ECO-OIL ENERGIE SA dispose à ce jour de 3 huileries industrielles, capables de traiter 86.400 tonnes de régimes de palmes, et de fournir en moyenne 19.440.000 litres d'huile de palme par an. Ces trois unités de production sont dotées chacune, d'une capacité de traitement d'une tonne de régimes de palme par heure, pour une capacité de production de 225 litres d'huile en moyenne chacune, par heure.

PROTECTION SOCIALE

Quel avenir pour les cantines scolaires ?

Mis en œuvre depuis 2002 par l'ONG américaine Partenariat international pour le développement humain (IPHD), le PAM (Programme alimentaire mondial) et le gouvernement, le programme d'assistance scolaire au Congo est actuellement en impasse dans plusieurs départements du pays

Les cantines scolaires sont des programmes de protection sociale importants pour lutter contre la faim et la malnutrition. Elles contribuent à l'amélioration de l'éducation, tout en stimulant la production locale et en luttant contre la pauvreté sur le long terme. Suite, entre autres, au non-versement des fonds de contrepartie du gouvernement, le programme traverse une zone de turbulence. Selon des sources concordantes, l'IPHD s'est officiellement retiré dans certains départements du pays. Du côté du PAM qui n'a pas encore officialisé son départ, les mêmes mouvements sont observés dans la partie nord du Congo. Parmi les raisons évoquées, il y a le non-paiement de la dette de 3 milliards FCFA de la part du Congo. En effet, en cette période difficile, ces deux organisations auraient préfinancé les fonds de contrepartie du gouvernement.

Abordé à Djambala, dans le département des Plateaux, en marge de sa tournée dans la partie septentrionale du pays, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un retrait. « Non ! Les partenaires ne nous quittent pas. L'Etat se trouve parfois dans une difficulté de couvrir tous les besoins

sociaux. Les cantines scolaires participent de cela, nous avons des accords avec des partenaires, mais l'Etat a une part importante, sa contribution est déterminante dans la mise en œuvre de ce partenariat avec l'IPHD et le PAM. Il arrive que du fait de la crise, les partenaires d'abord eux-mêmes et l'Etat puissent rechercher à réduire leur coût de contrepartie », a expliqué Anatole Collinet Makosso. Selon lui, la véritable raison est que les différentes parties ne sont plus à mesure de mobiliser autant de fonds comme par le passé. Pour le cas du Congo, il s'agit, a-t-il précisé, d'une forme de réduction de la dépense publique. « Du fait de cette réduction de la dépense publique et des fonds de contrepartie tant pour le Congo que pour les partenaires, nous ne sommes peut-être plus à mesure de couvrir les cantines scolaires dans tout le pays. Ce sont des études, le PAM tout comme l'IPHD se disent que l'enveloppe qu'ils ont ne leur permet plus de nourrir les 250 000 élèves comme par le passé », a expliqué le ministre.

Environ 258.706 élèves bénéficiaires

Ainsi, les deux parties envisagent de s'asseoir pour discuter de l'avenir du projet tout en définissant les priorités, car pour le gouvernement, ce programme lui tient à cœur. D'après le ministre Anatole Collinet Makosso, le Congo est félicité dans le continent grâce à ce programme qui a connu des avancées spectaculaires au point de conduire les autorités à élaborer une politique nationale d'alimentation scolaire. « Donc, nous n'allons pas arrêter la mise en œuvre de ce

programme mais nous allons réfléchir à la façon de le rendre plus effective en cette période difficile. Il ne s'agit pas d'interrompre ce programme mais de le maintenir jusqu'à ce que l'Etat recouvre ses capacités de mobilisation financière », a-t-il précisé.

Rappelons que le programme des cantines scolaires couvre actuellement 943 écoles primaires sur près de 2000 que compte le pays, pour un effectif de 258.706 élèves bénéficiaires. Ceci sur un nombre total de plus 616.997 élèves, soit une couverture d'environ 41,6%. Les objectifs pour le Congo étant d'atteindre 94% d'écoles d'ici à 2025. En 2016, le taux de couverture était de 165 mille enfants dont 125 mille financés par le gouvernement congolais. En effet, de 2002 à 2011, ce programme a été entièrement financé par le gouvernement américain à hauteur de 125 millions de dollars, soit plus de 60 milliards FCFA. Le gouvernement congolais a pris le relais à partir de 2011 pour un financement atteignant près de 25 millions de dollars, soit 12 milliards de FCFA.

Avec le PAM, le programme est mis en œuvre dans les départements de la Bouenza, la Lékoumou, les Plateaux, la Cuvette, la Likouala et le Pool. En 2015, cette agence onusienne a fourni un repas chaud à plus de 95 000 enfants dans 574 écoles, grâce au financement du gouvernement congolais, du Japon et du Brésil. Faute de ressources, le PAM a été contraint de réduire son assistance à seulement 10 000 enfants pour l'année scolaire 2016/2017, avant de recevoir récemment un autre financement du gouvernement japonais.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Un nouveau découpage des districts sanitaires vient d'être adopté

Le personnel de santé a adopté le 4 mai, avec amendement, le découpage du territoire national en districts sanitaires lors des travaux de validation et du consensus sur la procédure des autorisations d'exercice des professions de santé, d'implantation et d'ouverture des formations sanitaires privées au Congo

L'objectif est d'assurer les soins de qualité et continus à la population congolaise qui va de pair avec les conditions de travail. Autre objectif : obtenir un large consensus sur la procédure des autorisations d'exercice des professions de la santé et bien d'autres.

Le découpage permet de renforcer le partenariat public-privé afin d'aboutir à l'amélioration de l'offre de soins et de service de santé de qualité aux populations.

Au total, six départements ont proposé un nouveau découpage d'après l'étude référentielle du découpage du territoire national en district sanitaire présenté par le docteur Samba. Les districts sanitaires sont passés de 45 à 52 après le découpage sur l'ensemble du pays.

Il s'agit des départements du Kouilou ; du Niari ; de la Bouenza ; du Pool ; de Brazzaville et des Plateaux. Selon l'orateur, le Niari est passé de trois districts sanitaires à cinq ; la Bouenza de quatre à cinq ; le Pool de cinq à six ; les Plateaux de trois à quatre et Brazzaville de neuf à dix dont le district de l'île Mbamou en développement.

Le docteur Samba a expliqué que ce découpage répond aux critères démographiques en milieu rural et urbain ; géographique et socio-culturel.

Après sa communication, le ministre délégué, en charge du développement local, Charles Ngamfouomo a rappelé lors des discussions au personnel de santé de prendre en compte les nouvelles communes: Kintélé ; Pokola ; Bokona et Kabo. En ce qui concerne la commune de Kintélé, le ministre a éclairé ces derniers sur le respect de la décentralisation territoriale avant de déclarer que cette commune urbaine est dans le département du Pool au lieu de la rattacher à Brazzaville.

Notons que l'atelier de validation du découpage et du consensus sur la procédure des autorisations d'exercice des professions de la santé, d'implantation et d'ouverture des formations sanitaires privées au Congo a été ouvert par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Selon elle, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 6 du plan d'action 2016, du ministère relatif à la revitalisation des districts sanitaires au Congo.

Lydie Giisèle Oko



Botschaft der Bundesrepublik Deutschland
Brazzaville

Bekanntmachung

für Deutsche zur Wahl zum Deutschen Bundestag

Am 24. September 2017 findet die Wahl zum 19. Deutschen Bundestag statt. Deutsche, die außerhalb der Bundesrepublik Deutschland leben und im Bundesgebiet keine Wohnung mehr innehaben, können bei Vorliegen der sonstigen wahlrechtlichen Voraussetzungen an der Wahl teilnehmen. Für ihre Wahlteilnahme ist u. a. Voraussetzung, dass sie

- entweder nach Vollendung ihres 14. Lebensjahres mindestens drei Monate ununterbrochen in der Bundesrepublik Deutschland ¹⁾ eine Wohnung innegehabt oder sich sonst gewöhnlich aufgehalten haben und dieser Aufenthalt nicht länger als 25 Jahre zurück liegt, oder aus anderen Gründen persönlich und unmittelbar Vertrautheit mit den politischen Verhältnissen in der Bundesrepublik Deutschland erworben haben und von ihnen betroffen sind; sowie
 - in ein Wählerverzeichnis in der Bundesrepublik Deutschland eingetragen sind. Diese Eintragung erfolgt nur auf Antrag. Der Antrag ist auf einem Formblatt zu stellen; er soll bald nach dieser Bekanntmachung abgesandt werden. Einem Antrag, der erst nach dem 03. September 2017 bei der zuständigen Gemeindebehörde eingeht, kann nicht mehr entsprochen werden (§ 18 Abs. 1 der Bundeswahlordnung).
- Antragsvordrucke (Formblätter) sowie informierende Merkblätter sind online auf der Seite des Bundeswahlleiters (www.bundeswahlleiter.de) erhältlich. Sie können auch bei
- den diplomatischen und berufskonsularischen Vertretungen der Bundesrepublik Deutschland,
 - dem Bundeswahlleiter, Statistisches Bundesamt, Zweigstelle Bonn, Postfach 17 03 77, 53029 BONN, GERMANY, oder per E-Mail über das Kontaktformular des Büros des Bundeswahlleiters,
 - den Kreiswahlleitern in der Bundesrepublik Deutschland

angefordert werden.

Weitere Auskünfte erteilen die Botschaften und berufskonsularischen Vertretungen der Bundesrepublik Deutschland.

Brazzaville den 02. Mai 2017
Botschaft der Bundesrepublik Deutschland
Rue Alfassa, Brazzaville
Tel.: 06 510 0148

1) Zu berücksichtigen ist auch eine frühere Wohnung oder ein früherer Aufenthalt in dem in Artikel 3 des Einigungsvertrages genannten Gebiet (Brandenburg, Mecklenburg-Vorpommern, Sachsen, Sachsen-Anhalt und Thüringen zuzüglich des Gebietes des früheren Berlin (Ost)).

2) Hier können bei Veröffentlichung durch die diplomatische Vertretung die Anschriften und Dienststunden der berufskonsularischen Vertretungen im betreffenden Staat angefügt werden.




RENCONTRE AVEC DES EXPERTS DE LA FORMATION IT

Dans le cadre du développement de son activité formation, GBM Congo en partenariat avec Advancia Training leader de la formation sur les NTIC en Afrique du Nord, vous donne rendez-vous le Mardi 09 Mai 2017 à l'HÔTEL RADISSON BLU - BRAZZAVILLE

VENEZ DÉCOUVRIR LES BONNES RAISONS
DE VOUS **FORMER AVEC GBM CONGO**

MARDI 09 MAI 2017
HÔTEL RADISSON BLU - BRAZZAVILLE

INSCRIPTION
Tél.: (+242) 05 547 15 25
E-mail: contact@gbm-congo.com

PROGRAMME

- 08H00 – 09H00 : Accueil
- 09H00 – 09H15 : Mot de bienvenue
Yosri MILED Directeur GBM Congo et Amine KETATA Directeur Advancia Training
- 09H15 – 09H45 : Présentation : GBM Congo
- 09H45 – 10H15 : Présentation : Advancia Training
- 10H15 – 10H45 : Pause-café
- 10H45 – 11H15 : Annonce du partenariat GBM – Advancia Training
- 11H15 – 11H45 : Avantages de la formation certifiante & Offres de lancement
- 11H45 – 12H00 : Questions-Réponses
- 12H00 – 13H00 : Cocktail

Réservez dès à présent votre place et bloquez votre agenda !

Soyez les premiers à vous inscrire, **LES PLACES SONT LIMITÉES.**
Dans l'attente de vous voir parmi nous le Mardi 09 Mai 2017 à l'HÔTEL RADISSON BLU - BRAZZAVILLE.

Formation







Certification







Adresse : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Immeuble Mucodec 9 la gare 2^{ème} étage,
face CNSS centre-ville BP/245 Brazzaville CONGO
Tél.: (+242) 05 547 15 25
Mobile : (+242) 05 301 00 45
E-mail : contact@gbm-congo.com

www.gbm-cg.com
www.advancia-training.com

TRIBUNE LIBRE

Le contrôle des emplois dans la Fonction publique : vers des économies réelles ?

Sous l'effet de la baisse du prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux de 158\$ en 2014 à moins de 50\$ en 2016, la croissance du PIB du Congo est passée de 6,8% en 2014, à 2,3% en 2015, pour n'atteindre que 1,7% en 2016. Cette situation conduit l'Etat à réduire son train de vie en réalisant des économies substantielles, parmi lesquelles celles provenant de la maîtrise des effectifs des fonctionnaires dans la Fonction Publique, gangrenée par les emplois fictifs.

1) Des économies réelles : Entre 2009 et 2017, le gouvernement a organisé plusieurs recensements des fonctionnaires et a réalisé 47,9 milliards FCFA d'économie, en identifiant et en supprimant les emplois fictifs. En 2009, le contrôle administratif des 80.350 fonctionnaires civils avait permis d'économiser 29 milliards FCFA pour atteindre 78.200 fonctionnaires, rattrapant le niveau de 1994 jugé pléthorique par la Banque mondiale.

En 2012, l'Etat entreprit avec l'assistance technique de la société franco-suisse Scanwell, l'identification et le contrôle biométrique des fonctionnaires, en établissant un fichier unique du personnel de l'Etat, afin de sécuriser la gestion des effectifs des fonctionnaires et de la masse salariale. La fusion des fichiers divergents (Fonction Publique, Solde, Trésor, Caisse de Retraite, ...) nécessita un recensement en 2014-2015, qui dénombra 3.641 emplois civils fictifs valant 5,1 milliards FCFA par an, 4.012 emplois militaires fictifs pour 2,7 milliards FCFA par an et 1.481 policiers fictifs pour 1,1 milliard FCFA par an.

Le recensement de 2016-2017, identifia 13.578 emplois fictifs et 66.422 emplois réels pour un gain de 10 milliards FCFA. La répartition des effectifs réels par Département montre une très forte concentration des fonctionnaires à Brazzaville avec 59,14% de l'effectif total et au Kouilou 15% dont 12,73% à Pointe Noire. Les autres départements sont des déserts administratifs avec seulement 5,30% des fonctionnaires au Niari, 4% à la Bouenza, 3,89% au Pool, 3,50% dans la Cuvette, 2,56% aux Plateaux, 2,27 au Kouilou, 1,70% à la Sangha, 1,64% dans la Cuvette-Ouest, 1,51% dans la Lé-koumou, 1,12% dans la Likouala, et 0,64% dans les représentations diplomatiques du Congo à l'étranger. Plus de 1.019 fonctionnaires perçoivent indûment des primes et indemnités allouées à leurs anciennes fonctions, quand 1.500 autres sont en instance d'affectation, et ont abandonné leurs postes depuis plus de dix mois, mais perçoivent toujours leur traitement. Les gains réalisés sont éphémères.

2) En cause, le cercle vicieux de l'emploi fictif lié à la faible traçabilité des effectifs des fonctionnaires qui ne régule pas efficacement le système de gestion du personnel pour conduire à l'équilibre les emplois par rapport aux ressources humaines disponibles. Il est amplifié par l'échec du projet d'identification biométrique du fonctionnaire, lié au départ de la société Scanwell pour non-paiement de ses factures par l'Etat. La démotivation des fonctionnaires affectés à ce projet, engendrée par le non-paiement de l'intégralité de la prime promise aux agents recenseurs et aux informaticiens, continue à alimenter l'emploi fantôme.

Ce phénomène se rencontre également dans les autres pays de la Cémac. Au Gabon, où en 2014, un audit a permis d'organiser le recensement général des fonctionnaires et plus de 2.042 emplois fictifs ont permis une économie de 3,5 milliards FCFA par an à l'Etat. Par contre au Cameroun, la direction du Budget qui comptait un effectif total de 155.000 fonctionnaires, après avoir radié 10.000 agents fictifs identifiés, s'est retrouvée avec 170.000 fonctionnaires, un an plus tard, après l'augmentation des traitements.

Dans ces pays parmi tant d'autres, l'impunité des fraudeurs et la résistance au changement des agents affectent la traçabilité des effectifs des fonctionnaires, déséquilibrent le rapport entre les emplois et le besoin en ressources humaines, et dégradent l'indice de perception de la corruption. Le Congo qui occupait le 152e rang sur 174 pays en 2014, a perdu 7 points en passant au 159e rang en 2017 sur 176 pays. Le Gabon a également perdu 7 points, en passant du 94e au 101e rang. Le Cameroun quant à lui, a perdu 9 points, en passant du 136e au 145e rang.

Ainsi, le contrôle comptable et administratif des emplois publics est une source d'économie réelle, quand il conduit à l'équilibre des emplois et des ressources humaines, et améliore la traçabilité des effectifs, pilotée par un système cybernétique, dans lequel la responsabilisation et la motivation des agents sont les principaux leviers de la résistance au changement.

Par Emmanuel OKAMBA
Maître de Conférences Habilité à Diriger l

ENTREPRENEURIAT JUVÉNILE

La formation qualifiante au centre d'une causerie-débat

Organisée par l'association Lisanga 242 sur le thème « Les jeunes et la formation qualifiante » à l'auditorium de l'AOGC, cette conférence tenue à l'occasion de la fête des travailleurs a permis de donner un signal fort sur ce que devrait être la société congolaise de ce millénaire.

Deux sous-thèmes ont marqué les débats de cette conférence. Il s'est agi de : « Les jeunes et les professions » exposé par Patrick Nialambeka, conférencier ; et « Rôle et importance de la formation qualifiante auprès des jeunes » débattu par un panel de quatre personnes dont, Emmanuel Valleri, secrétaire général de l'association Lisanga 242 ; Patrick Nialambeka, conférencier ; Chancel Ikili, secrétaire en charge des questions juridiques ; et Ulrich Mickya, secrétaire général de Lisanga 242.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général de l'association Lisanga 242, Ulrich Mickya, a indiqué que le développement de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes constituent, en ce 21^e siècle, un enjeu majeur pour les politiques dans le monde en général et particulièrement en République du Congo. Avec une population, dont plus de deux tiers ont moins de 25 ans, le Congo est préoccupé par la problématique de l'adéquation formation-emploi.

Se référant aux estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), Ulrich Mickya a précisé que les jeunes constituent environ 37% de la main-d'œuvre totale et représentent 60% des chômeurs, à l'échelle continentale. La tendance serait la même pour le Congo. Chaque année, plu-

sieurs jeunes accèdent au marché du travail avec des possibilités de plus en plus restreintes d'accéder à un emploi décent.

Le secrétaire général de Lisanga 242 s'est inspiré de Freeman en 1980, en disant que « la dégradation des débouchés professionnels des jeunes conduit les générations suivantes à privilégier d'autres choix professionnels où les conditions d'emploi seraient préférables. » C'est pourquoi, ajoute-t-il, par faute de soutien, de moyens financiers ou de capacités, un effectif assez important des jeunes scolarisés arrête les études après l'obtention du baccalauréat ou en classe de terminale pour chercher leur premier emploi. Le secteur informel est particulièrement le point de chute des jeunes déscolarisés. La conséquence est telle, que le temps nécessaire pour se trouver un emploi s'allonge, que le niveau de chômage demeure très élevé, mais aussi que les employeurs potentiels font monter les enchères et deviennent plus exigeants par rapport aux compétences que doivent avoir les jeunes pour leur employabilité. C'est à ce niveau que la thématique qui les a réunies a trouvé tout son sens et son fondement.

Cette conférence débat, à travers son contenu, a été l'occasion de déduire qu'à l'heure de la mondialisation et de la globalisation, les connaissances théoriques acquises à l'école secondaire ne constituent qu'une pointe de l'iceberg des connaissances nécessaires pour l'employabilité des jeunes. Plusieurs autres compétences du domaine cognitif sont exigées des jeunes afin d'être plus rentables sur le marché de l'emploi. « Bien plus, quoi de plus intéressant que le

fait d'être son propre patron. Vous comprendrez bien que je fais allusion à l'entrepreneuriat juvénile. C'est bien ce dynamisme juvénile, dont le pays a besoin pour son émergence. Alors, allons-y vers ce Congo de rêve. Un Congo capable de relever le challenge de la mondialisation et l'unicité des cultures », a précisé le secrétaire général.

Les débats ont permis aux uns et aux autres d'appréhender le rôle et l'importance de la formation qualifiante ainsi que le rapport jeunesse et profession. À propos, les conférenciers ont invité les jeunes à se mouvoir partout et de mettre en valeur leurs métiers afin qu'ils puissent y vivre. Il n'y a pas de sot métier, ont-ils déclaré. Les garagistes, mécaniciens, menuisiers, s'ils valorisent leurs métiers et travaillent comme il se doit, pendant le mois, peuvent gagner au-delà d'un million de FCFA, alors que le fonctionnaire ne peut pas atteindre cette somme à la fin du mois... Une véritable conscientisation qui tient le coup. Aux jeunes de s'y prendre. Ils ont invité également les pouvoirs publics à valoriser les petits métiers. Association à caractère apolitique, Lisanga 242 a pour rôles, entre autres, d'amener les jeunes à se prendre en charge. Pour ce faire, dans deux semaines, son comité directeur va aller dans les lycées du Congo pour mener une campagne de sensibilisation aux différentes carrières afin d'orienter les futurs bacheliers sur la formation après le baccalauréat. Aussi, en vue de venir en aide aux orphelins majeurs qui ont obtenu le baccalauréat, Lisanga 242 a décidé de travailler avec ses partenaires pour leur trouver des bourses d'études locales.

Bruno Okokana



AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Allianz Congo Assurances SA
Entreprise régie par le Code des Assurances
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au Capital de 1 000 000 000 de francs CFA entièrement libéré
Siège Social : Résidence Gabriella
B.P. 340 Pointe-Noire (République du Congo)
RCCM : CG/PNR/12 B 387

CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la société ALLIANZ CONGO ASSURANCES S.A sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 19 Mai 2017 à 11h00 au siège social, sis à la Résidence Gabriella, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Présentation du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
4. Affectation du résultat ;
5. Fixation du juste prix de l'action ;
6. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes ;
7. Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de son choix. Les pouvoirs en vue de leur représentation devront être déposés ou transmis au siège social avant le jour de l'Assemblée.

Fait à Pointe-Noire le ...3... Mai...2017

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

FRANCE

Cacophonie et pugilat verbal lors du débat télévisé Macron-Le Pen

A quatre jours du second tour de la présidentielle française, le débat télévisé entre les deux finalistes, le centriste Emmanuel Macron et la candidate de l'extrême droite Marine Le Pen, a souvent viré à la cacophonie et au pugilat verbal.

Au terme d'une campagne très tendue, les deux candidats ont débattu mercredi soir dans une ambiance similaire, Mme Le Pen reprochant à M. Macron de porter «la mondialisation sauvage», le centriste pro-européen l'accusant de «haine» et de «mensonges».

Selon un sondage auprès d'un échantillon de téléspectateurs interrogés à l'issue du débat, 63% considèrent que M. Macron s'est montré le plus convaincant, contre 34% pour Mme Le Pen - des chiffres qui recourent à peu près les intentions de vote pour dimanche, annoncées par plusieurs sondages autour de 60% pour le centriste.

Dès le début de l'émission, cette dernière a attaqué bille en tête, qualifiant M. Macron de «candidat de la mondialisation sauvage», «de la précarisation», «du communautarisme, de la guerre de tous contre tous».

«Vous n'êtes pas la candidate de l'esprit de finesse» ni «de la volonté d'un débat démocratique équilibré et ouvert», a-t-il rétorqué, ironique. Il a opposé «l'esprit de conquête» qu'il estime incarner à son «esprit de défaite».

Poudre de perlimpinpin

Symbole de l'âpreté des attaques, l'échange sur les attentats jihadistes, qui ont fait 239 morts depuis janvier 2015 et traumatisé le pays.

«Contre le terrorisme, il faut d'abord retrouver nos frontières, tout de suite», a martelé Marine Le Pen, promettant «l'expulsion» de tous les étrangers soupçonnés de menacer la sûreté du territoire. La sécurité et le terrorisme sont «totalement absents de votre projet», a-t-elle asséné à M. Macron, l'accusant de «complaisance pour le fondamentalisme islamique».

«Ce que vous proposez, comme d'habitude, c'est de la poudre de perlimpinpin», a jugé l'intéressé, soulignant que les contrôles aux frontières avaient déjà été rétablis et relevant que les élus du Front national n'avaient pas voté les législations antiterroristes française ni européenne.



Marine Le Pen et Emmanuel Macron (DR)

Le candidat de 39 ans, arrivé en tête du premier tour, a accusé la patronne de l'extrême droite, 48 ans, de tomber dans «le piège» des jihadistes et de «porter la guerre civile dans le pays».

«La grande prêtresse de la peur, elle est en face de moi», a-t-il ensuite lâché à propos de l'euro, car avec elle, «on va sortir de l'euro, de l'Europe», alors qu'une majorité de Français sont hostiles à une telle issue.

Mme Le Pen a de son côté accusé son adversaire d'être soumis à la chancelière allemande Angela Merkel et à sa vision de l'Europe. «De toute façon la France sera dirigée par une femme, ce sera ou moi ou Mme Merkel», a-t-elle dit.

«Arrêtez avec ces formules qui sont ridicules», lui a répondu M. Macron, ajoutant: «La France n'est pas un pays fermé. Je suis le candidat d'une France forte, dans une Europe qui protège».

L'ancien ministre de l'Économie a accusé sa rivale de multiplier les promesses sans pouvoir les financer. «Il n'y a pas de finance magique», a-t-il lancé, en ajoutant: «vous n'avez pas expliqué comment vous baissez le chômage, vous ne proposez rien».

Piloté par François Hollande

Les programmes des deux candidats sont aux antipodes. Le discours d'Emmanuel Macron, libéral en économie et sur les questions de société, plaît surtout aux jeunes urbains, aux classes moyennes et aux milieux d'affaires. Celui de Marine Le Pen, anti-immigration, anti-Europe et anti-système,

séduit plutôt les classes populaires, les ruraux, les «invisibles» et capte le ras-le-bol de Français victimes d'un chômage endémique et de ses conséquences.

Dernière grande occasion de convaincre les nombreux indécis de ce scrutin, ce débat, rituel de la vie politique française depuis 1974, a atteint un niveau de tension inégalé jusqu'à présent.

«Mensonges», «n'importe-quoi!», «vous ne connaissez pas vos dossiers!», a répété M. Macron, regardant constamment sa rivale quand celle-ci se plongeait dans ses fiches.

Sourire ironique aux lèvres, index accusateur, Mme Le Pen s'est ingéniée à provoquer «l'enfant chéri du système et des élites», le disant à tout propos «piloté par François Hollande» et le renvoyant sans cesse à sa participation au gouvernement socialiste du très impopulaire président sortant.

«Vous êtes l'héritière d'un système qui prospère sur la colère des Français depuis des décennies», a rétorqué M. Macron, «vous êtes son parasite». «La France mérite mieux que vous», a-t-il affirmé.

Comme l'essentiel de la presse française, le quotidien Le Monde déplorait jeudi un «débat brutal, violent de bout en bout». Et «pour le fond des programmes, on reste sur sa faim», se désolait le quotidien Le Parisien.

Jeudi soir, M. Macron tiendra son dernier meeting de campagne à Albi (sud-ouest) et Mme Le Pen à Ennemain (nord).

Camille Delourme

Le débat Macron-Le Pen d'une brutalité inédite, selon la presse

Le débat télévisé entre les deux finalistes de la présidentielle française Marine Le Pen et Emmanuel Macron a été d'une brutalité inédite et confus déploré jeudi la presse française, à trois jours du second tour de l'élection présidentielle.

Emmanuel Macron et Marine Le Pen se sont affrontés mercredi soir «au cours d'un débat d'entre deux tours d'une brutalité inédite qui a souvent manqué de hauteur et sans parvenir à instaurer un dialogue à la hauteur de l'enjeu», résume en Une Le Figaro.

«Il est malaisé de qualifier de «débat» le pugilat d'hier soir», assène Paul-Henri du Limbert, l'éditorialiste du Figaro.

Un «débat brutal, violent de bout en bout», reconnaît Le monde sur son site Internet. «Jamais un débat de l'entre-deux-tours n'aura été aussi vif», écrit en Une Le Parisien, pour qui «pour le fond des programmes, on reste sur sa faim».

«Il y a beaucoup à dire sur les projets d'Emmanuel Macron mais pas comme cela. Pas avec une grosse artillerie qui tire au hasard toujours le même boulet», s'emporte Laurent Joffrin, dans Libération.

Le thème du combat de boxe inspire les éditorialistes.

Les deux candidats se sont rendus «coup pour coup sur le ring explosif du débat présidentiel», relève Philippe Palat, du Midi Libre. Et pour lui, c'est: «sans doute l'une des confrontations télévisées les plus brutales, les plus chaotiques».

Xavier Brouet, du Républicain Lorrain, a vu lui aussi un «rude combat» dans lequel «ne manquait que les gants de boxe».

La candidate d'extrême droite Marine Le Pen a reproché à Emmanuel Macron de porter «la mondialisation sauvage», le centriste pro-européen l'accusant de «haine» et de «mensonges».

Selon un sondage auprès d'un échantillon de téléspectateurs interrogés à l'issue du débat, 63% considèrent que M. Macron s'est montré le plus convaincant, contre 34% pour Mme Le Pen.

C.D.

« Passerelle vers le chinois », une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 2^{ème} édition de présélection au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans.

Date et Lieu :

le samedi 6 mai 2017,

Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :

Tél. : 06 444 94 71

Date limite d'inscription : le vendredi 5 mai 2017 à 17 h 00

CINÉMA

La série « La princesse d'Edou » bientôt sur les écrans

Réalisée par le cinéaste congolais Mike Yombi, la série *La princesse d'Edou* compte dix épisodes dont la première projection est prévue dans les tout prochains jours, a annoncé son réalisateur.

Dans cette série, le réalisateur s'est inspiré du village Edou qu'il présente comme un royaume dans lequel il y a une belle princesse du nom de Ikia, actrice principale du film. Le cinéma étant une science-fiction, Mike Yombi, pense que le réalisateur ou le scénariste est libre de voyager et d'aller le plus loin possible. Sur les dix épisodes au programme, plus de la moitié a déjà été tourné. « Dans le cinéma, il faut incarner la réalité ; c'est pour cela que nous avons pensé présenter Edou non pas dans son état actuel, mais comme il était hier. Pour ce faire, il fallait construire le village et ça nous a pris deux mois les tenues y compris (les caches sexes). Pourquoi la construction d'un village, parce que dans la princesse d'Edou, nous parlons de notre vie passée. »

En effet, Mike Yombi développe un concept ; celui de retour vers le passé. Il n'a pas voulu réaliser ce film en ville car, voulant vendre la culture ancestrale de



Les acteurs de la série *La princesse d'Edou* (Adiac)

son pays. « Hier, nos aïeux nous ont légué une richesse ; la richesse culturelle. Une nation qui perd ses repères, c'est un arbre qui perd ses racines. Voilà pourquoi à travers ce concept, je veux ramener les

scène huit personnes dont le réalisateur Mike Yombi et plusieurs figurants. La série en elle-même parle d'une seule personne ; La princesse d'Edou. Le réalisateur y joue le rôle de Ndéa, un guérisseur qui vit dans la forêt ayant

la maîtrise parfaite des plantes. C'est auprès de lui que La princesse d'Edou va chercher à sauver la vie de son père, le roi Ibara

pour le sauver. La princesse effectue alors un long voyage pour sauver son père... La suite, le réalisateur invite le public à le découvrir pendant la projection. « *La princesse d'Edou en temps normal, est une femme de caractère, sage, intelligente, déterminée, engagée, innovatrice. C'est un film que j'ai dédié à l'honorable Ikia Lemboumba Claudia Sassou N'Guesso* », précise Mike Yombi. A propos de l'avenir du cinéma au Congo, Mike Yombi est sceptique : « au Congo, le ministère de la Culture et des arts ne prend pas en ligne de compte le cinéma. Voilà pourquoi je suis censé dire aisément que le cinéma congolais n'a pas d'avenir. Pour preuve, si j'avais bénéficié d'un peu de soutien, le film *La princesse d'Edou* qui est déjà bien réalisé allait être super. D'où, je remercie tous ceux qui m'ont soutenu dans la réalisation de cette série, à l'instar de l'artiste musicien Roga-Roga, maître Waka sacré cœur, Alain Rodriguez le directeur de Top, Les Dépêches de Brazzaville... », a-t-il souligné.

Bruno Okokana

BGFIMobile

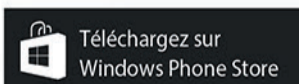
La banque dans votre Mobile

Souscrivez à BGFIMobile et gérez vos achats et opérations bancaires depuis votre mobile sans vous déplacer

- Retrait sans carte sur tout le réseau des distributeurs automatiques BGFIBank même sans être client de la banque.
- Achat de crédit téléphonique quel que soit l'opérateur, 24H/24 et 7J/7.
- Paiement des achats auprès de notre réseau marchand (Casino, Park'n Shop, Brasco, Celio, Kiabi, etc).



BGFIBank Congo - DMC - Octobre 2016 AG Partners



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORÊT/BOIS (PACIGOF)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration, du développement et de l'opérationnalisation d'une stratégie de promotion des investissements

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration, du développement et de l'opérationnalisation d'une stratégie de promotion des investissements ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres objectifs :

•contribuer à l'élaboration du plan national

de promotion des investissements ;

•élaborer la stratégie de promotion des investissements ;

•proposer des processus d'activités de promotion notamment le partage d'informations, de facilitation et le suivi ;

•proposer des outils de promotion opérationnels permettant d'optimiser les processus à travers la planification et le développement du système de gestion ;

•proposer des recommandations sur les méthodes d'attraction des IDE, des politiques et réformes du climat de l'investissement pour les secteurs stratégiques identifiés par l'étude (avec une attention particulière sur les pays dont les sorties d'IDE sont plus importantes et dont les principales entreprises investissent dans ces secteurs) ;

•proposer une base de données des 50 meilleures investisseurs (par secteur et/sous-secteur ou niche) identifiés par la stratégie et pouvant être approchés par le Congo dans le cadre de la promotion des investissements ;

•proposer une liste des événements potentiels (dans les secteurs porteurs identifiés par la stratégie et les marchés potentiels) auxquels la République du Congo devrait participer pour tirer parti des possibilités

d'investissement identifiées dans cette étude ;

•proposer les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre de ces processus.

3. L'Unité de Coordination du projet invite toutes les firmes intéressées par les services décrits ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, attestations de services rendus, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les firmes candidates peuvent obtenir des informations supplémen-

taires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les manifestations d'intérêt multipliées en quatre (04) exemplaires doivent être rédigées en Français, portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme chargée de l'élaboration, du développement et de l'opérationnalisation d'une stratégie de promotion des investissements » et déposées au plus tard, le Mercredi 24 mai 2017 à 12 heures, heure locale aux adresses mentionnées ci-dessous

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

NÉCROLOGIE

La famille Mboko à Brazzaville et la famille Dellau à Pointe-Noire ont le regret d'informer Molebanda Françoise et Ndjimo à Ouessou, du décès de Madame Mboko née Dellau Sylvie, dit Pélagie, décès survenu le 27 avril 2017 à Paris.

La veillée mortuaire se tient au 9 rue Otema à Kombo.



La famille Kouma informe parents, ami(es) et connaissances, du décès du Colonel (R) Kouma Paul «Popaul» (AET matricule 36), survenu le jeudi 27 avril 2017 à 23h 15 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au N°432 de la rue Mandzomo Plateau des 15 ans, avenue des 16^e.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants, Flore et Diane Mampouya à Brazzaville, Aymar Mampouya à Pointe-Noire, Aude et Inès Mampouya en France, Darel Mampouya au Sénégal, Mme Mampouya née Boukaka Joséphine et familles informent tous les parents, amis et connaissances que l'inhumation de Mampouya André, décédé le 25 avril dernier a lieu le mardi 9 mai 2017 au Cimetière privé de Wayako à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis au n° 140 de la Rue Jolly à Bacongo.



Marie Solange Nkazi Kibaki et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Grégoire Nkazi Kibaki, survenu le 24 avril 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au, N° 1, de l'avenue Simon Kibangu (La montagne sainte à Makélékélé). La date de l'inhumation est fixée au samedi 6 mai 2017 au cimetière Ma Campagne à Kinsoundi.

REMERCIEMENTS



Les familles Oba Basile, Odou Victor et Edoungatso remercient parents, amis et connaissances pour le soutien moral et financier apporté lors du décès de leur fille, mère, tante et grand-mère, Alphonsine Oba, agent retraitée de

l'hôpital de Talangai, survenu le 18 avril 2017 à Brazzaville.

Que tous trouvent ici leur reconnaissance.
La famille

IN MEMORIAM

5 mai 2014-5 mai 2017, 3 ans déjà, Jour pour jour que la veuve Mapakou née Élisabeth Nombo fut arrachée à l'affection des siens. En ce jour mémorable, ses enfants et petits-enfants



prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que le bon Dieu dans sa grâce lui accorde la paix éternelle. Une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 7 mai 2017 dans les paroisses Saint-François d'Assise à Brazzaville, christ-roi à Pointe-Noire et à la Paroisse Saint Joseph des Nations à Paris Nelly, Mam Nomb, Mamie nous ne t oublierons jamais.



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 004-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017
 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'une firme chargée de développer un système d'information réseau et d'un site web pour le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel (MPMEASI) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'une firme chargée d'apporter une assistance technique pour la proposition de réformes et mesures à prendre pour promouvoir les 2èmes et 3èmes transformations du bois ».

2. L'objectif de la mission est d'accompagner la modernisation du système d'information du MPMEASI et en organisant sa transformation

progressive et continue. Les activités à réaliser seront structurées en deux lots ci-dessous :

- Mettre en place une infrastructure SI : réseaux, système, base de données et sécurité, pour optimiser les processus de gestion interne du MPMEASI et améliorer le partage d'information et l'interactivité entre le personnel de l'administration forestière (lot 1);
- Développer un site WEB (lot 2);

3. L'Unité de Coordination du projet invite tous de cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le

retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le Mercredi 24 mai 2017 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'une firme chargée de développer un système d'information réseau et d'un site web pour le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel (MPMEASI) ».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
 Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017
 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
 Référence de l'accord de financement : 2000130013732
 N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'une firme chargée de réaliser les études techniques et le suivi des travaux de réhabilitation du bâtiment principal (R+3) et annexes du Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'une firme chargée de réaliser les études techniques et le suivi des travaux de réhabilitation du bâtiment principal (R+3) et annexes du Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE) ».

2. L'intervention du Cabinet aura pour objectif de fournir au Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE), Maître d'ouvrage, un dossier complet lui permettant de pouvoir dans les normes requises,

engager les travaux de réhabilitation du Bâtiment principal (R+3) et annexes du dudit Ministère suivant les propositions validées par les services techniques du Ministère.

Les activités à réaliser seront structurées en lot se répartissant en deux phases distinctes ci-dessous :

- Phase 1 : portera sur la réalisation d'une étude technique approfondie et détaillée du bâtiment à réhabiliter
- Phase 2 : portera sur le suivi des travaux de Réhabilitation et de contrôle.

3. L'Unité de Coordination du projet invite tous de cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune

obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le Mardi 30 mai 2017 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'une firme chargée de réaliser les études techniques et le suivi des travaux de réhabilitation du bâtiment principal (R+3) et annexes du Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE) ».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
 Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

JUSTICE

Plaidoyer de l'épiscopat catholique en faveur de Moïse Katumbi et Jean-Claude Muyambo

Les évêques catholiques congolais ont recommandé dans un rapport confidentiel au président de la République d'autoriser l'opposant en exil Moïse Katumbi à rentrer librement en République démocratique du Congo, qualifiant sa condamnation de « mascarade ».

Après leur mise à l'écart du processus de négociations politiques ayant abouti à l'accord de la St-sylvestre, dont le texte additif (arrangement particulier) fut signé récemment à leur insu, les évêques catholiques viennent de nouveau de sortir de leur mutisme à travers un rapport confidentiel transmis le 29 mars dernier au chef de l'Etat. Ce rapport déjà mis sur la place publique porte sur les conclusions de la commission ad hoc initiée par la conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) pendant les tra-

voux, en rapport avec la décripation politique. Dans ce document de trente et une pages, les évêques catholiques se livrent à un plaidoyer sur les cas Moïse Katumbi et Jean Claude Muyambo. Le premier a été condamné à trois ans de prison pour spoliation d'immeuble appartenant à un citoyen grec et attend de comparaître devant la justice pour une affaire de recrutement de mercenaires. Tandis que le second a été condamné à cinq ans de prison dans une affaire d'escroquerie portant sur le même immeuble. Pour les prélats catholiques, ces deux affaires sont des purs montages destinés à couler juridiquement les deux personnalités, dont les condamnations prononcées sont des « mascarades ». Pour le cas particulièrement de l'ex-gouverneur du Katanga, les évêques catholiques pensent que les actes et pièces pour lesquels il est mis en cause ont été fabriqués dans le

seul but de l'inviter au procès et le condamner. Ils sont convaincus qu'il s'agit là d'un « règlement de compte purement politique ». Et de faire remarquer que la citation à comparaître adressée à Moïse Katumbi « avait été déposée auprès du bourgmestre de son lieu d'habitation pendant qu'il avait obtenu du parquet une excuse légale pour sortir du pays en vue de suivre des soins médicaux à l'étranger ».

Après examen et investigation, les membres de la Céncó sont d'avis que le riche homme d'affaires n'y est pour rien dans cette affaire montée de toutes pièces. Aussi sollicitent-ils du gouvernement et du chef de l'Etat, le retrait pur et simple de la décision de son arrestation immédiate une fois rentré au pays. Ils plaident donc pour le retour en homme libre du président du TP Mazembe afin qu'il quitte son exil doré et puisse

revenir au pays et y exercer ses droits civiques et politiques. Cette position des évêques catholiques est jugée partisane par la majorité présidentielle qui s'étonne que la requête de la Céncó ait été transmise au chef de l'Etat plutôt qu'à la justice qui est seule compétente en la matière. Bien plus, certains ténors de la plate-forme présidentielle s'inquiètent de voir ce rapport radicaliser davantage l'opposition et fissurer de plus bel une classe politique qui a déjà du mal à parler d'une même voix quant à la gestion commune de la transition. « Il appartient au président Kabila de démontrer qu'il est le garant de la nation (...) en autorisant que Moïse Katumbi rentre en homme libre au pays », a pour sa part déclaré l'opposant Christophe Lutundula, un responsable du G7, regroupement politique affilié au Rassemblement.

Alain Diasso

RDC

L'Asadho appelle à de nouvelles sanctions ciblées contre les acteurs politiques

L'ONG, qui se dit disposée à fournir une liste des personnalités de la Majorité et de l'Opposition politique qui sont à la base de ce blocage, attend du Conseil de sécurité d'imposer le respect de la Résolution 2348 et de l'Union Européenne, de faire respecter les conclusions du Conseil rendues publiques en mars 2017.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dit très inquiète des obstacles que certains acteurs politiques congolais mettent en œuvre pour torpiller le processus démocratique et électoral dans le pays.

Cette ONG note, en effet, que depuis janvier 2015, la Majorité présidentielle (MP) ne cesse de multiplier des manœuvres dilatoires pour retarder l'organisation de l'élection présidentielle qui était prévue par la Constitution en décembre 2016 et par l'Accord politique du 31 décembre 2016, avant la fin de l'année 2017, et prolonger indûment le mandat du président Joseph Kabila. « Ces manœuvres dilatoires sont allées jusqu'à la répression violente des manifestants pacifiques qui réclamaient la convocation du corps électoral conformément à l'article 73[2] de la Constitution, en septembre 2016, et le départ du président Joseph Kabila à la fin de son mandat, en décembre 2016 », a dénoncé l'Asadho. Elle a noté que plusieurs manifestants ont été tués à Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu, etc.

L'Asadho a également fait constater que près de la fin du mandat du président Joseph Kabila, le 19 décembre 2016, l'implication des Evêques de la Céncó a permis d'atténuer les tensions et d'obtenir la signature d'un accord politique qui prolonge le mandat des institutions publiques pour une

année et prévoit l'organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales avant la fin de l'année 2017. Pour faciliter la mise en œuvre dudit Accord politique, a noté l'Asadho, les délégués à ces négociations directes ont convenu d'adopter un arrangement particulier (modalités de mise en œuvre de l'accord politique). Malgré les efforts déployés par la Céncó, a-t-elle regretté, la classe politique (MP et opposition) a multiplié les intri-



Le président national de l'Asadho, Jean-Claude Katende. (DR)

Violation de l'Accord

À en croire cette ONG, contre toute attente, et alors que l'arrangement particulier n'était pas encore signé, le président de la République a nommé Bruno Tshibala, en violation de l'Accord politique et de la Résolution 2348 du Conseil de sécurité. Pour cette association, pour mettre le comble aux manœuvres dilatoires, le 27 avril 2017, un arrangement particulier modifié et dif-

fèrent de celui négocié à la Céncó a été signé par la MP et une partie de l'opposition, sous la direction de Aubin Minaku et Kengo wa Dondo, respectivement président de l'Assemblée nationale et président du Sénat. « Ce qui ne met pas fin à la crise politique », a souligné cette ONG.

L'Asadho fait, par ailleurs, constater que tous les moyens notamment la corruption, le débauchage politique, l'opacité, ont été utilisés par la classe politique pour perturber le processus démocratique et électoral. Elle se dit disposée à fournir une liste des personnalités de la MP et de l'opposition politique qui sont à la base de ce blocage pour qu'elles soient sanctionnées.

C'est dans cette optique que cette ONG recommande au Conseil de sécurité de faire pression sur la classe politique congolaise pour qu'elle mette en œuvre l'Accord politique et l'arrangement particulier tels que négociés devant la Céncó, d'imposer le respect de la Résolution 2348 par tous les moyens conformément à la Charte des Nations unies et de prendre des sanctions ciblées contre les acteurs politiques qui ont modifié et signé l'arrangement particulier sans le consensus de tous les délégués aux négociations de la Céncó.

L'Asadho attend, du reste, de l'Union Européenne, de prendre de sanctions ciblées contre les acteurs politiques qui obstruent la mise en œuvre de l'Accord politique et l'Arrangement particulier conformément aux conclusions du Conseil de l'UE rendues publiques au mois de mars 2017.

Lucien Dianzenza

MEURTRES DES MÉDECINS AU KASAÏ CENTRAL

Trois jours de service minimum décrétés dans les hôpitaux publics

Les médecins observent depuis le jeudi 4 mai un service minimum dans les hôpitaux publics de la RDC pour dénoncer les meurtres de deux médecins survenus le mois dernier à Uvira et Tshikapa.

C'est depuis le 29 avril dernier que l'option de décréter un deuil de trois jours à dater du jeudi 4 avril a été prise par le Syndicat national des médecins (Synamed). Passant de la parole à l'acte, les médecins observent depuis ce jeudi un mouvement d'arrêt partiel de service étant entendu qu'un service minimum continue à être assuré dans les hôpitaux publics. D'après la corporation, ce mouvement fait suite aux meurtres de deux médecins survenus le mois dernier à Uvira et à Tshikapa dans le Kasai central. Les initiateurs de ce mouvement associent également à cette suspension momentanée d'activités dans les hôpitaux l'assassinat le 14 avril dernier du médecin gynécologue obstétricien de l'hôpital de référence d'Uvira, Gildo Byamungu, abattu à son domicile par des hommes armés non autrement identifiés.

Le mouvement initié par le Synamed vise à dénoncer l'insécurité ambiante dans laquelle ploient les médecins dans la province du Kasai central. Les syndicalistes stigmatisent l'inefficacité des services de l'ordre et de sécurité à protéger les citoyens et leurs biens. Tout en indiquant que ce deuil de trois jours n'a pas été décrété contre la population, le Synamed explique, par le biais de son secrétaire général, qu'il s'agit là d'une expression de l'indignation des professionnels de la santé contre l'exacerbation de l'insécurité au Kasai central. « Dans nos us et coutumes, quand nous (Médecins) sommes en deuil, nous ne pouvons pas travailler. Mais par respect à notre serment, les urgences et les gardes seront assurées pendant les 72 heures de deuil », a explicité le Dr Mankoy.

Alain Diasso

L'AFRIQUE EN BREF

Algérie-législatives

ALGER - Les Algériens votaient jeudi pour renouveler leurs députés lors d'un scrutin dont le principal enjeu est la mobilisation des électeurs dans un pays confronté aux difficultés économiques et à l'inertie politique. La participation était très faible en matinée: 4,13% à 10H00 locales (09H00 GMT), deux heures après le début du vote, selon le ministère de l'Intérieur. Un chiffre quasiment équivalent au taux mesuré lors des précédentes législatives en 2012 (4,11%).

Ces élections, dont les résultats doivent être annoncés vendredi, surviennent en plein marasme économique et social, l'Algérie -pays riche en hydrocarbures- traversant une crise financière en raison de la chute de ses revenus pétroliers.

- Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, dont l'état de santé fait régulièrement l'objet de spéculations, a effectué une rare apparition publique jeudi pour voter - en fauteuil roulant - aux législatives, a constaté un photographe de l'AFP.

Il s'agit de la première apparition du chef de l'Etat algérien devant les médias internationaux et les médias algériens privés depuis sa prestation de serment pour un quatrième mandat en avril 2014. Depuis, il n'avait fait que quelques passages à la télévision d'Etat, notamment quand il recevait des hôtes étrangers.

Mali-attaque

BAMAKO - La personne tuée dans l'attaque mercredi à Tombouctou (nord) d'un camp de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) est un Casque bleu libérien, a annoncé l'ONU jeudi, confirmant par ailleurs le bilan de neuf blessés.

Cette «attaque aux mortiers ou roquettes» a visé mercredi en début d'après-midi le camp de la Minusma appelé «Super Camp» à Tombouctou (910 km de Bamako), rappelle la Minusma dans un communiqué apportant des précisions à celui diffusé mercredi.

«Le bilan est d'un mort parmi les Casques bleus du Liberia et neuf blessés, dont huit évacués à Bamako (...) Aucun personnel civil n'a été affecté», ajoute-t-elle.

Somalie-gouvernement-homicide

MOGADISCIO - Le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed a écourté jeudi un déplacement en Ethiopie, après la mort de son ministre des Travaux publics, tué par erreur par un garde de sécurité, sur laquelle il a ordonné une enquête approfondie.

Le ministre somalien des Travaux publics, Abdullahi Siraji, a été tué mercredi à Mogadiscio, dans un incident impliquant un garde du corps d'un autre officiel somalien, qui aurait tiré par erreur sur le véhicule du ministre.

Côte d'Ivoire-médicaments-contrebande

ABIDJAN - Quarante tonnes de faux médicaments ont été saisis lors du démantèlement mercredi d'un marché d'un quartier d'Abidjan, a annoncé jeudi la ministre ivoirienne de la Santé, Raymonde Coffie-Goudou, qualifiant cette opération de victoire. Baptisée «Opération éléphant», la saisie avait été menée tôt mercredi par près de 700 policiers, gendarmes et militaires dans le secteur «Roxy» du grand marché d'Adjamé, un quartier populaire d'Abidjan, conduisant à la destruction d'échoppes en tôle pour en extraire de nombreux cartons de faux médicaments.

La ministre a promis «une action pérenne contre ce cartel et non pas des effets d'annonce».

Burkina-procès

OUAGADOUGOU - Le procès des 34 ministres du dernier gouvernement du président burkinabè Blaise Compaoré, jugés pour leur implication présumée dans la répression de l'insurrection populaire d'octobre 2014, qui devait s'ouvrir ce jeudi, a été une nouvelle fois reporté au 8 mai.

Les avocats commis d'office respectivement pour l'ancien ministre de la Culture Baba Hama, culture et l'ancien ministre délégué aux Infrastructures Baba Diémé avaient sollicité un renvoi pour prendre connaissance du dossier.

Le 27 mai, le président avait déjà renvoyé les débats à la demande du bâtonnier en raison de la rentrée du Barreau.

Congo-procès-opposition

BRAZZAVILLE - La Cour d'appel de Pointe-Noire, deuxième ville du sud du Congo, a confirmé mercredi la condamnation à 30 ans de travaux forcés de l'opposant Modeste Boukadia, 62 ans, prononcée en première instance en 2014 pour «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat», a annoncé son avocat. Les organisations de défense des droits de l'Homme comme Amnesty international considèrent M. Boukadia comme un «prisonnier politique», ce que conteste Pierre Mabilia, ministre de la Justice pour qui il est un «prisonnier de droit commun».

AFP

GENRE

Tenue d'un atelier de formation de «l'ONU femmes» sur la participation politique de la femme

Organisé par «l'Onu femmes «au centre catholique Béthanie dans la commune de la Gombe, cet atelier de formation des formateurs du pool des sensibilisateurs de proximité a pour but de promouvoir la participation des femmes dans les instances de décision.

Durant cette formation les différents participants représentant notamment des associations féminines, des ministères et des ONG qui militent pour la promotion de la femme ont pu s'imprégner des techniques de sensibilisation de proximité dans les domaines de participation et de leadership féminin.

Cette formation animée par Clémentine Biduaya et Mahmoud, respectivement représentants de l'ONU/Femme experte en genre et élection et expert en facilitation a connu plusieurs modules dont le processus électoral en RDC: principes et étapes ; enrôlement: état des lieux et défis pour la participation des femmes, 3^e et 4^e aires opérationnelles: stratégies de participation des femmes, le rôle des sensibilisateurs de proximité/pool des sensibilisateurs de proximité dans le processus électoral, le rôle du facilitateur, méthodes de discussion participative, l'atelier de planification stratégique et enfin comment diriger la facilitation au niveau communautaire.

Au terme de cette formation, les participants ont formulé des recommandations dans le sens de promouvoir la participation politique de la femme. Pour ce faire, ils ont recommandé la révision de la loi électorale à son article 13 alinéa 4, la sensibilisation des femmes au processus électoral en cours, le renforcement des capacités des femmes. Ils ont également recommandé de vulgariser la loi électorale et veiller à l'application des lois sensibles au genre.

Cet atelier a été une occasion pour le représentant de l'ONU/Femmes en charge du programme, Dr Jules Mulimbi, de rappeler à l'assistance que : « *malgré certaines améliorations notamment du cadre juridique, les hommes occupent toujours des postes de direction et l'écart économique entre les sexes s'est élargi à cause des attitudes dépassées et d'un chauvinisme masculin enraciné. Nous devons changer cela, en habilitant les femmes à tous les niveaux, en permettant à leurs voix d'être entendues et en leur donnant le contrôle de leur propre vie* ».

Pour sa part la représentante du secrétaire général du ministre du Genre, Famille et Enfants, Lisika Elekia a invité les participants à s'enrôler massivement et à inciter les femmes et les jeunes filles à remplir cet acte civique. « c'est le fait de s'inscrire sur les listes électorales qui donne à la fois le droit aux femmes d'être électrices et éligibles », souligne-t-elle.

Aline Nzuzi



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : [wsccongo@wcs.org](mailto:wcscongo@wcs.org)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : COMPTABLE
Basé : à BOMASSA

Dans le cadre des activités de **WCS Programme Congo**, nous cherchons un/une COMPTABLE. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier de Bomassa et en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- ✓ Assurer la comptabilité et les tâches financières. Vérifier la petite caisse et le Coffre ;
- ✓ Assurer les classements des documents administratifs et financiers ;
- ✓ Assurer les analyses des comptes ;
- ✓ Effectuer les saisies des transactions dans le Template du système SAP et transmettre ces données au superviseur pour le posting ;
- ✓ Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville ou bien au bureau de WCS à Ouesso).

Compétences requises :

- ✓ Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- ✓ Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- ✓ Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- ✓ Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication ;
- ✓ Volonté de vivre et de travailler dans un lieu de forêt éloigné, dans un état de vie simple.

Profil requis :

- ✓ Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- ✓ Excellente maîtrise de la française et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation aux adresses suivantes : Mme Francisca - Bureau de WCS Avenue Marien Ngouabi vers le Conseil Départemental de la Sangha-Ouesso, ou à l'adresse e-mail : nradford@wcs.org et au bureau de Brazzaville 151, Avenue général de Gaulle Plateau Ville, B.P. : 14537, ou à l'adresse e-mail : sylvainrodolphemilandou@gmail.com au plus tard le **12 mai 2017**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Fait à Brazzaville, le 25 avril 2017

WCS-Congo Programm



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : wsccongo@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier
Basé : à Bomassa

Dans le cadre des activités de **WCS Programme Congo**, nous cherchons un/une Caissier(e). Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et financier de la Fondation Nouabale Ndoki et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Tenir la petite caisse et préparer le journal de caisse tous les jours ;
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires) ;
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers ;
- Assurer les vérifications des pièces de dépense avant d'effectuer le paiement ;
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville ou bien au bureau de WCS à Ouesso).

Compétences requises :

- ✓ Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion de la caisse ;
- ✓ Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs) ;
- ✓ Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques ;
- ✓ Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication ;
- ✓ Volonté de vivre et de travailler dans un lieu de forêt éloigné, dans un état de vie simple.

Profil requis :

- ✓ Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+2 en gestion ou comptabilité
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 1 an dans le domaine de la gestion de la caisse sera un atout.
- ✓ Excellente maîtrise du français.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation aux adresses suivantes : Mme Francisca - Bureau de WCS Avenue Marien Ngouabi vers le Conseil Départemental de la Sangha-Ouesso, ou à l'adresse e-mail : nradford@wcs.org et au bureau de Brazzaville 151, Avenue général de Gaulle Plateau Ville, B.P. : 14537, ou à l'adresse e-mail : sylvainrodolphemilandou@gmail.com au plus tard le **12 mai 2017**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Fait à Brazzaville, le 25 avril 2017

WCS-Congo Programm

COMMISSION NATIONALE
ELECTORALE INDEPENDANTE
(C.N.E.I.)

COORDINATION

PRESIDENCE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**LETRE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE
ELECTORALE INDEPENDANTE
(CNEI)
AUX CONGOLAISES ET AUX CONGOLAIS,
A L'OCCASION DES OPERATIONS DE REVISION EXTRAORDINAIRE
DES LISTES ELECTORALES**

Mesdames et messieurs,

Dans les tout prochains jours, le Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local annoncera à toutes les populations des douze (12) départements et cent vingt trois (123) circonscriptions administratives que compte notre pays, l'ouverture de la campagne de révision extraordinaire des listes électorales, prélude à la tenue des toutes prochaines élections législatives et locales.

L'annonce de l'ouverture de la campagne de révision extraordinaire des listes électorales sera faite par arrêté du Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local et ce, en application de l'article 7 de la loi électorale selon lequel « Les listes électorales sont établies par les autorités de chaque communauté urbaine, communauté rurale, district et arrondissement ou de chaque mission diplomatique à l'étranger. Elles sont permanentes, publiques et font l'objet d'une révision annuelle. Toutefois, par arrêté du ministre chargé des élections, il peut être procédé à des révisions extraordinaires ».

Pour permettre à toutes les populations du Congo qui en réunissent les conditions de solliciter leur inscription sur les listes électorales, la Commission Nationale Electorale Indépendante a cru utile de mettre à la disposition de chaque congolaise et de chaque congolais, ainsi que de l'opinion nationale, les informations suivantes :

1° / La révision des listes électorales, prélude à la tenue des élections politiques ayant lieu au suffrage universel direct, est une opération obligatoire. Elle a lieu, sans exception, sur toute l'étendue du territoire national ;

2° / Chaque district, chaque arrondissement, chaque communauté urbaine ou rurale établit en toute indépendance sa liste électorale. Il n'y a donc pas, en République du Congo, comme partout ailleurs, de listes électorales que l'on pourrait dire, « nationales ». Mais il y a cependant un corps électoral à l'échelon national constitué par l'ensemble que donne l'addition des listes électorales de chaque circonscription administrative à circonscription électorale unique ou multiple ;

3° / Cela dit, sont invitées à solliciter leur inscription sur les listes électorales à l'occasion de la campagne de révision extraordinaire qui va s'ouvrir dans les tout prochains jours, les catégories de personnes ci-après :

- a) tous les jeunes gens (filles et garçons), de nationalité congolaise, qui ont atteint 18 ans révolus après la tenue de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- b) tous les jeunes gens (filles et garçons) de nationalité congolaise nés au plus tard le 15 juillet 1999 ;
- c) toutes les personnes de nationalité congolaise, âgées de plus de 18 ans qui savent n'avoir jamais sollicité leur inscription sur les listes électorales et qui, de ce fait, n'y figurent pas ;
- d) toutes les personnes qui, bien que figurant sur les listes électorales, ont changé de domicile, soit au sein du même district ou arrondissement, soit encore au sein d'une même communauté urbaine ou rurale ;
- e) toutes les personnes qui, étant inscrites sur les listes électorales

d'un district ou d'un arrondissement, ont quitté ce district ou cet arrondissement pour un autre ;

f) les opérations de révision concernent également les personnes figurant déjà sur les listes électorales mais dont les renseignements d'identité, de filiation ou de domicile, comportent des erreurs ou ont été mal orthographiés ;

g) les personnes dont les parents sont décédés peuvent également en informer, acte de décès à l'appui, la Commission de révision en vue de la radiation de ceux-ci (personnes décédées) des listes électorales.

4° / Les opérations de révision seront accomplies au sein de chaque circonscription administrative (district ou arrondissement) par une Commission de révision ainsi constituée :

- Président : le Sous-préfet ou l'administrateur maire ;
- Premier vice-président : le représentant des partis ou groupements politiques de la majorité ;
- Deuxième vice-président : le représentant des partis ou groupements politiques de l'opposition ;
- Troisième vice-président : le représentant des partis ou groupements politiques du centre ;
- Quatrième vice-président : le représentant de la société civile appartenant à une organisation de promotion et de défense de la démocratie ou à celle dont la mission a un rapport avec les élections ;
- Rapporteur : le secrétaire général du district, de la communauté urbaine ou de l'arrondissement ;
- Secrétaire : le représentant de l'administration ;
- Trésorier : le percepteur du district ou le receveur de l'arrondissement.

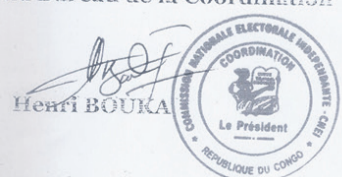
5° / Enfin pour solliciter son inscription, l'une ou l'autre des pièces ci-après vous sera réclamée. Il s'agit de :

- la carte nationale d'identité ;
- le passeport ;
- le livret militaire ;
- le permis de conduire ;
- la carte d'étudiant ;
- l'acte de naissance ; en ce cas, le témoignage de deux (2) personnes majeures est nécessaire.

Si toutes les personnes se sachant dans l'un ou l'autre des cas ci-dessus faisaient preuve d'empressement à solliciter leur première inscription ou nouvelle inscription suivie de retranchement ou encore se présentaient auprès des membres des Commissions de révision pour solliciter des modifications justifiées de certains renseignements les concernant, elles auront, à leur manière, contribué à la bonne tenue des élections à venir. C'est pourquoi, la Commission Nationale Electorale Indépendante les exhorte à se présenter, très nombreux, le moment venu, devant les lieux d'enrôlement pour solliciter leur inscription sur les listes électorales.

Fait à Brazzaville, le 04 mai 2017

P/La CNEI,
Le Président du Bureau de la Coordination



MOTS FLÊCHÉS N°156

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

MÉMO-RISÉES DÉSAP-POINTÉES	ADJECTIF INTER-ROGATIF CRÉPI BLANC	EMPE-REURS ENTRE L'EST ET LE SUD	PETIT MURET GROSSE BÊTISE	APPUIE SUR ARASER	MÂLE ABJURÉS	THÉ À LA BER-GAMOTE
METTRA DE CÔTÉ REVEN-DEUR DES RUES			FUTUR CARACTÈRE AIGU			
MINABLE VICTIME D'UN DÉ-BOÎTEMENT		USE À LA BASE DONNE LE JOUR			IL PASSE À STRAS-BOURG	
			BIEN CACHÉE CERVIDÉ			AGENT DE RENSEI-GNEMENTS
PRIT DES RISQUES AVEC AS-SURANCE	EXAMINÉ PETITES SAILLIES				HON-RABLE BRI-TANNIQUE QUI DONNE LE SEIN	
		ILS CIRCULENT À BUCAREST		UN DIEU D'ÉGYPTE CONDUIT	NÉGATION UN MOIS DE REPOS	
COMPTE SUR LA POSTE	CONVE-NABLE LE CŒUR PEUT LA BÂTTRE			DAME À LONDRES		
		CHÔMAGE MÉTAL LÉGER				CHANTS TRÈS PO-PULAIRES
ARBRE LA VIERGE			ELLE FAIT FACE À LA ROCHELLE	ANCIENNE CAPITALE DE LA GASCOGNE TERRINE		
			UNE TRÊVE DESSUS DE TABLE			LA FIN DU JOUR
PLAÇA DES PAYS-BAS		ASSEM-BLÉE À VOUS			ABRÉVIA-TION POUR UN ROI	
			CHEVAL AU HARAS EN MATIÈRE DE			
CONSTITUE UN INDICE CAUSES DU TORT				INDIQUE UNE POSITION	EN ABRÉGÉ	
			SAPÉUR-POMPIER		SHOOTS	

SUDOKU N°156

>FACILE

		3		4	2	5			
6	8	4		7				9	
		2						7	4
		3	1	2	9	7	4		
			6	8	5	3	1	2	
4	6						8		
	5			3		6	4	2	
		8	6	1		9			

>MOYEN

		9							
	5					8	3	2	9
4	3	6				7	5	8	
	4		9		5				
		7	1		2	9			
			8		4		3		
	6	8	4			7	9	2	
2	1	5	7					6	
							8		

>DIFFICILE

2		7	9			4			
						8	6		
				4	7			5	9
		8		9	4			2	5
		2		6		7			
1	5		7	3		9			
6	2			8	1				
	7	1							
		3			7	1		8	

MOTS CROISÉS N°156

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Qui ne prennent pas part dans la société. - 2. Il rentre dans les paniers. Peintre espagnol. - 3. Cours de Bavière. Rejet d'une coupe de bois. - 4. Marque d'intensité. Qui n'est donc pas tendu. Précision d'adresse. - 5. Abris de moujiks. Décédé dans l'accident. - 6. Homme politique alsacien. Quand il sert, il serre. - 7. Arbre africain. Il se joue de la jalousie. - 8. Célébras le mariage. Secteur d'usines. Négation. - 9. Ils se ramifient sans cesse autour de Paris. Homme de métier. - 10. Expert en montre.

>VERTICALEMENT

A. On en fait parfois tout un fromage. - B. Ville de saint François. Mis au point. - C. Échancrure de nos côtes. Donnera sa bénédiction. - D. Commença à se développer. Préposition. - E. Fin d'un infinitif. Courir le risque. Article défini. - F. Cours primaire. C'est toi, mon vieux. - G. Esprit de corps. Pascal au labo. Au pied ! - H. Antique officier romain. Commune sur Tille. - I. Se laisser aller. Château de Diane. - J. Un piège pour les rats d'hôtel.

MOTS À MOTS N°156

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **ELFE** + **RANI** = **F** _ _ _ _ _
- ② **FETE** + **CARI** = **E** _ _ _ _ _
- ③ **EDIT** + **RAME** = **R** _ _ _ _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÊCHÉS N°155

T	B	A	A	A	T
G	I	S	A	N	T
R	E	S	U	R	R
R	E	M	A	R	I
E	T	E	S	U	C
E	P	A	R	L	G
H	S	N	I	G	E
A	T	E	L	E	N
A	C	R	A	C	S
R	A	L	E	N	T
D	E	S	O	D	A
T	P	L	P	L	A
R	E	E	D	I	T
I	U	E	G	O	N
A	L	D	E	N	T

SUDOKU N°155

9	3	5	7	6	4	8	1	2	
1	8	7	9	2	5	3	6	4	
6	2	4	8	3	1	5	7	9	
4	7	6	1	8	2	9	5	3	
2	1	8	3	5	9	7	4	6	
5	9	3	4	7	6	1	2	8	
3	5	1	6	4	8	2	9	7	
7	4	9	2	1	3	6	8	5	
8	6	2	5	9	7	4	3	1	

9	1	6	3	2	7	5	4	8
3	7	2	5	8	4	9	1	6
5	8	4	9	6	1	7	3	2
2	3	7	1	4	6	8	5	9
4	5	1	8	9	2	3	6	7
8	6	9	7	5	3	4	2	1
6	9	8	4	1	5	2	7	3
1	4	3	2	7	8	6	9	5
7	2	5	6	3	9	1	8	4

5	9	8	7	4	1	3	6	2
6	7	1	3	2	9	5	4	8
4	2	3	8	5	6	1	9	7
8	3	9	5	7	2	4	1	6
1	4	7	6	3	8	9	2	5
2	6	5	9	1	4	7	8	3
9	5	6	1	8	3	2	7	4
7	8	2	4	9	5	6	3	1
3	1	4	2	6	7	8	5	9

MOTS CROISÉS N°155

E	S	S	O	R	E	U	S	E	S
N	O	I	S	E	T	T	E	S	
Q	U	E	G	E	P	S	I		
U	R	G	E	N	T	S	A	N	
I	D	E	A	E	R	A	I	S	
Q	R	E	N	E	S	S	O		
U	S	P	T	P	S	L			
I	O	D	A	G	R	E	C	E	
N	I	O	R	T	E	N	E	E	
E	N	S	U	I	T	E	E	S	

MOTS À MOTS N°155

1/ SAUCIÈRE - 2/ CENTAURE - 3/ CHEVÊTRE.

FESTIVITÉS DU 1^{er} MAI

Les filles de Tchikapika célèbrent l'évènement autour du ballon rond



Emery Iloki posant avec les deux équipes (DR)

Le 1^{er} mai de chaque année, l'humanité commémore la fête internationale des travailleurs. A Tchikapika, dans le département de la Cuvette, en marge de ces festivités, les jeunes filles ont livré un match amical de football, pour se souvenir de cette journée.

Célébrée à travers le monde, les jeunes filles de Tchikapika ont voulu marquer cette énième édition de la journée internationale des travailleurs par une rencontre sportive au cours de laquelle, elles ont invité un des leurs, Emery Iloki, candidat malheureux aux dernières élections législatives. Le derby ainsi disputé entre ces deux équipes féminines de la localité a opposé la sélection de Nguembi à celle de Mbayé, deux grands quartiers de Tchikapika. Au terme de ce match âprement disputé, l'équipe de Nguembi s'est imposée (3-2) devant sa rivale, à l'issue des tirs au but, arrachant ainsi la coupe mise en jeu. A la fin de cette rencontre, ces jeunes footballeuses se sont réunies autour d'un repas offert par Emery Iloki. A cette occasion, il les a exhortées à cultiver les valeurs de paix, d'amour, d'unité et de solidarité entre les filles et fils du district de Tchikapika. Prodiguant des conseils à ces dernières, dont l'âge varie entre 18 et 23 ans, M. Iloki a promis de soutenir cette initiative, afin de pousser ces équipes à participer à d'autres compétitions départementales, nationales, voire internationales.

Dans la même lancée, Emery Iloki, dit «bébé Rico», envisage aussi d'organiser très prochainement, une grande compétition de football, cette fois-ci en version masculine, afin de donner à toute la jeunesse l'occasion de s'exprimer, mais surtout d'en faire un métier professionnel, qui leur permettra de se prendre en charge.

Firmin Oyé

AFRO-BASKET 2017

Après le Congo, l'Angola a aussi jeté l'éponge

Qui va organiser la 29^e édition de l'Afro-basket masculin cette année ? Car jusqu'alors, la Fiba-Afrique organisatrice de la compétition peine à trouver son plan B.

L'organisation de cette compétition avait été attribuée au Congo depuis 2015. Malheureusement à quatre mois du rendez-vous, le Congo n'a pas pu tenir ses engagements évoquant comme raison, la conjoncture nationale et internationale marquée par la chute du prix du baril du pétrole, aggravée par un environnement socio-économique très morose.

Le 21 avril lors du congrès de la Fiba-Afrique à Bamako au Mali, l'Angola a été choisi finalement parmi plusieurs pays comme la Tunisie,

l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Nigeria ou encore le Mali pour abriter à la place du Congo la 29^e édition de l'Afro-basket messieurs. Un plan B qui devrait rassurer les pays qualifiés. Mais quelques jours après, le gouvernement angolais, par le biais du ministère des Sports et de la jeunesse, a recadré les choses. La compétition ne peut plus se tenir dans ce pays parce qu'à la même période voulue par la Fiba-Afrique, l'Angola va organiser les élections générales « et il existe des priorités », souligne le ministère des Sports et de la jeunesse.

« Nous avons reçu la proposition et on disposait de 10 jours pour répondre, vu qu'on devait la présenter à l'Etat. Mais, en tenant

compte de la nécessité de combler le vide sur son site officiel, et avec un certain optimisme, la Fiba-Afrique a mis l'information sur la page sans la confirmation de l'Angola », a précisé Nelson Sardinha, secrétaire général de la Fédération angolaise de basketball (FAB), dans un communiqué comme pour dire que la possibilité d'organiser la compétition sur le sol angolais était suspendue à la décision du gouvernement du pays. La Fiba-Afrique veut organiser l'Afro-basket du 19 au 30 août et les 16 équipes qualifiées doivent retenu leur souffle car après le refus de l'Angola, d'autres pays pourraient manifester à coup sûr le désir d'organiser. Affaire à suivre.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Douze équipes pour une montée à l'élite

Après la zone A, le groupe B emboîte le pas le 6 mai à Pointe-Noire. Douze équipes engagées disputent l'unique place pour accéder la saison prochaine à l'élite du football congolais.

Le programme des quatre premières journées Samedi 6 mai à 14 heures au Complexe sportif de Pointe-Noire, Ef Total affrontera TP Mokanda avant la rencontre très attendue Munisport-Pigeon vert. Dimanche 7 mai au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures, FC Pèlerin croisera Interclub de Pointe-Noire puis à 16 heures, FC Tchimagni sera aux prises à V Club Mokanda. Au stade

Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie, Interclub de Dolisie jouera contre Asia sport et à Madingou, le FC Corneil en découdra avec AS Disi national.

La deuxième journée débutera le jeudi 11 mai à Pointe-Noire par la rencontre qui mettra aux prises FC Tchimagni à Pigeon vert. Le vendredi 12 mai, le FC Pèlerin affrontera le TP Mokanda puis en seconde explication, V Club Mokanda en découdra avec Interclub de Pointe-Noire. Samedi 13 mai toujours à Pointe-Noire, Munisport croisera Interclub de Dolisie avant Ef Total-FC Corneil. A Sibiti, AS Disi national affrontera Asia sport.

Les rencontres de la troisième journée mettront aux prises le mardi 16

mai à Pointe-Noire, le FC Pèlerin à Interclub de Dolisie et Munisport à FC Corneil. Mercredi 17 mai, Interclub de Pointe-Noire croisera As Disi national avant Pigeon vert-V Club Mokanda A Dolisie, Asia sport accueillera Ef Total. Jeudi 18 mai, TP Mokanda recevra FC Tchimagni.

Lors de la 4^e journée, V Club Mokanda recevra le samedi 20 mai As Disi national et Pigeon vert sera aux prises au FC Pèlerin. A Dolisie, Asia sport affrontera FC Corneil avant Interclub de Dolisie-Ef Total. Lundi 22 mai à Pointe-Noire, TP Mokanda recevra Munisport avant Interclub de Pointe-Noire-FC Tchimagni.

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015 2012

(69) suite du numéro précédent

Dans un contexte, dominé par les législatives, on apprend le décès, le 3 juillet 2012, à Paris, de Jean-Claude Siapa Ivouloungou, député (Upads) de Mayoko, ainsi que celui de l'ancien Premier ministre, Charles David Ganao, le 6 juillet 2012, à l'âge de 84 ans. Ce dernier est inhumé à Djambala, sa terre natale. Guindo-Yayos Théodore Michel, ancien ministre, ancien 1^{er} vice-président du Sénat, décédé à Brazzaville, est inhumé le 12 juillet 2012.

Les législatives 2012, sous le signe de l'abstention, phénomène récurrent des démocraties actuelles. Le dimanche 15 juillet, les électeurs ont boudé les urnes. Le vote a été ajourné dans trois circonscriptions de Brazzaville (Ouenzé 1, Talangai 1 et 2) dévastées par les explosions du 4 mars des camps de Mpila. À Kellé-centre et à Pointe-Noire, le vote a eu lieu le lundi 16 juillet 2012. La candidature et la victoire de Maître Aimé Emmanuel Yoka, à Vindza, font l'effet d'une bombe, dans un pays où, depuis la fin de la Conférence nationale, le repli identitaire et tribal a fleuri. Dans une lettre citoyenne, Aimé Emmanuel Yoka écrit : Dans les allées du pouvoir, dans les états-majors des partis politiques, à défaut de désigner autrement ces en-

clos où on élève plus d'intrigants que de militants, où on forme plus d'acrobates que de responsables politiques, parmi les hauts cadres aussi, hélas, ma candidature a, en effet, beaucoup agacé les esprits mus par des ressorts partisans et sectaires, grégaires et égoïstes. C'est ainsi que j'ai été traité d'étranger dans mon propre pays... Misère de la politique au Congo, enfermée dans un gréganisme rétrograde.

À la veille de la fête nationale, Gilbert Pongault, syndicaliste, ancien président de la Confédération des travailleurs chrétiens du Moyen-Congo, est mort à Brazzaville, à l'âge de 87 ans. Fête nationale à Kinkala, chef lieu du pool dans le cadre de la municipalisation accélérée. Ces festivités se déroulent avec faste. Pour revenir sur le chapitre des législatives, signalons que, par sa décision n°001/DCC/EL/L/12, signée par son secrétaire général, Antonin Mokoko, la Cour constitutionnelle, en sa séance du 17 août 2012, a prolongé, jusqu'à la tenue des élections partielles (dont la date n'a pas encore été fixée), le mandat des députés Hyacinthe Ingani (PCT) de la première circonscription, Jean-Claude Ibovi (M.D.P) de la deuxième circonscription de l'arrondissement 6 Talangai, et Pierre Ngolo (PCT), de la première circonscription de

Ouenzé. Décès à Paris, dans la nuit du 26 août 2012, du président de la Cour constitutionnelle, Gérard Bitsindou, à l'âge de 71 ans. Homme politique, sportif, Gérard Bitsindou était aussi un féru de musique. Il est l'heureux compositeur de « l'amore » et « Pasi ya Pamba », chansons exécutées par Joseph Kabasele et l'African jazz. Il était aussi sociétaire de l'orchestre Rumbamberos.

Pierre Moussa, ancien ministre d'Etat de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du territoire et de l'intégration, coordonnateur du pôle économique, au Congo, prête serment à N'Djamena, en qualité de président de la commission de la Cémac (Communauté économique de l'Afrique centrale), le mardi 28 septembre devant la Cour de justice de la Cémac, en compagnie de la vice-présidente de la commission, l'Equato-guinéenne Rosario Mbasogo Kung Nguindang. Cette cérémonie se déroule en présence du président tchadien, Idriss Déby Itno. Pierre Moussa a été nommé par le président en exercice de la Cémac, le Gabonais Ali Bongo Ondimba sur proposition du président congolais, Denis Sassou N'Gusso, qui, entre-temps avait remanié son gouvernement, par décret n°2012-1035, du 25 septembre 2012. Au cours du dernier trimestre, une avalanche de nouvelles

alimente l'actualité nationale : Décès à Paris, de l'écrivain et chercheur congolais, Jean-Pierre Makouta-Mbougou, le 8 octobre 2012, il était né le 17 juillet 1929, à Kindamba, dans le département du Pool ; Le général de division Guy Blanchard Okoi est désigné, chef d'état-major général des FAC (Forces armées congolaises) ; Les victimes du crash du cargo d'Aéro-service, du 30 novembre 2012, au quartier Makazou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, sont inhumées le lundi 10 décembre 2012, au cimetière du centre-ville, après un hommage de la République, au Palais des congrès, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso ; Alain Mabanckou se voit décerner le Grand prix de littérature de l'Académie française, Henri Gal, le jeudi 6 décembre 2012. La Professeure Francine Ntoumi reçoit, quant à elle, le 17 décembre 2012, le prix scientifique « Kwame Nkrumah » 2012, de l'Union africaine, pour les efforts consentis dans le domaine de la santé publique, à travers la fondation qu'elle dirige depuis 2008.

En ces temps de disette sportive, Il faut tout de même rappeler, qu'en 1972, 40 ans juste, les Diables rouges remportèrent, à Yaoundé, la 8^{ème} Coupe d'Afrique des Nations, Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU